



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

TWENTIETH YEAR

1224 *th* MEETING: 15 JUNE 1965

ème SÉANCE: 15 JUIN 1965

VINGTIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

TABLE OF CONTENTS

	<i>Page</i>
Provisional agenda (S/Agenda/1224)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488): Report by the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus (S/6426 and Corr.1)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1224)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488): Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/6426)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TWELVE HUNDRED AND TWENTY-FOURTH MEETING

Held in New York, on Tuesday, 15 June 1965, at 3.30 p.m.

MILLE DEUX CENT VINGT-QUATRIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le mardi 15 juin 1965, à 15 h 30.

President: Mr. Jacobus G. DE BEUS (Netherlands).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, China, France, Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland, United States of America and Uruguay.

Provisional agenda (S/Agenda/1224)

1. Adoption of the agenda
2. Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488):
Report by the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus (S/6426 and Corr.1)

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488)^{1/}
Report by the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus (S/6426 and Corr.1)

1. The PRESIDENT: As on previous occasions when the Council has considered the question on the agenda today, requests for invitations to participate without vote in the discussion have been received from Cyprus (S/6438^{2/}), Turkey (S/6439^{2/}) and Greece (S/6437^{2/}). Accordingly, if there is no objection, I propose to invite the representatives of Cyprus, Turkey and Greece to take seats at the Council table.

At the invitation of the President, Mr. S. Kyprianou (Cyprus), Mr. O. Eralp (Turkey) and Mr. A. S. Liatis (Greece) took seats at the Council table.

2. The PRESIDENT: The Council will now resume the consideration of the question relating to Cyprus and examine the latest report by the Secretary-General on the United Nations operation in Cyprus (S/6426 and Corr.1).^{2/}

3. The first speaker inscribed on my list for today is the representative of Cyprus, to whom I now give the floor.

Président: M. Jacobus G. DE BEUS (Pays-Bas).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Jordanie, Malaisie, Pays-Bas, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Union des Républiques socialistes soviétiques et Uruguay.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1224)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488):
Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/6426).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488)^{1/}
Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/6426)

1. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Comme aux autres séances où la question que nous examinons était à l'ordre du jour, certaines délégations ont demandé à participer sans droit de vote à nos débats. Les demandes reçues émanent de Chypre (S/6438^{2/}), de la Turquie (S/6439^{2/}) et de la Grèce (S/6437^{2/}). En conséquence, s'il n'y a pas d'objections, je me propose d'inviter les représentants de Chypre, de la Turquie et de la Grèce à prendre place à la table du Conseil.

Sur l'invitation du Président, M. S. Kyprianou (Chypre), M. O. Eralp (Turquie) et M. A. S. Liatis (Grèce) prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Conseil va maintenant reprendre l'examen de la question de Chypre et prendre connaissance du dernier rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/6426 et Corr.1).^{2/}

3. Le premier orateur inscrit aujourd'hui sur ma liste est le représentant de Chypre, à qui je donne la parole.

^{1/} Official Records of the Security Council, Eighteenth Year, Supplement for October, November and December 1963.

^{2/} Ibid., Twentieth Year, Supplement for April, May and June 1965.

^{1/} Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-huitième année, Supplément d'octobre, novembre et décembre 1963.

^{2/} Ibid., vingtième année, Supplément d'avril, mai et juin 1965.

4. Mr. KYPRIANOU (Cyprus): The Security Council is once again being called upon to deal with the situation in Cyprus. The Council has before it the report of the Secretary-General covering the period between March and June 1965. May I be permitted to make a few remarks relating to the internal situation in Cyprus in the light, in particular, of the Secretary-General's report.

5. But before doing that, it is my pleasant duty to pay tribute once again to the Secretary-General for his untiring and continuous efforts in connexion with the Cyprus problem. His patience, objectivity, integrity, and high sense of duty have won him the respect of all of us. The Secretary-General has many serious and urgent problems on his hands, some of which have only recently been added to his list of priorities. He faces, however, all the problems that require his personal attention by virtue of his office, with equal zeal, interest and sense of responsibility. The arising of a new problem does not reduce his interest in another. The Secretary-General is entitled to our gratitude for all that he is doing for the cause of the United Nations, not only in respect of the Cyprus problem but in respect of all the problems which today endanger peace in the world.

6. Tribute is also due to all United Nations officials connected with the mission of the United Nations in Cyprus, and, in particular, the Commander of the UNFICYP, General Thimayya, and the Special Representative of the Secretary-General in Cyprus, Mr. Bernardes, for their contribution in the effort to secure peace and normality in pursuance of the resolutions of the Security Council. It is also proper to reiterate my Government's appreciation to all countries whose contribution, whether in the form of military contingents, or police, or medical units, or finance, have made it possible for the United Nations Force in Cyprus to function for a much longer period than it had originally been envisaged.

7. Last, but not least, I would like to express my Government's gratitude to the United Nations Mediator, Mr. Galo Plaza, for the exemplary manner in which he has been discharging the mission entrusted to him. The objectivity, sense of responsibility and integrity of Mr. Plaza are beyond any question, at least to all those who believe in the United Nations and who are firmly committed to the principles of the Charter.

8. Turning now to the report of the Secretary-General [S/6426 and Corr.1], I should like to state at the outset that my Government has accepted the Secretary-General's proposal to the effect that the extension of the mandate of UNFICYP should this time be for a six-month, instead of the usual three-month, period—subject, of course, to the understanding contained in paragraph 184 of the report.

9. The situation in Cyprus during the past three months has been one of relative quiet. There have been a few incidents, some of which are referred to in detail by the Secretary-General in his report,

4. M. KYPRIANOU (Chypre) [traduit de l'anglais]: Le Conseil de sécurité est appelé une fois de plus à examiner la situation à Chypre. Il est en possession du rapport du Secrétaire général qui vise la période comprise entre mars et juin 1965. Avec votre permission, j'aimerais formuler quelques observations touchant la situation intérieure à Chypre, compte tenu notamment du rapport du Secrétaire général.

5. Mais en premier lieu je tiens à rendre hommage une fois de plus au Secrétaire général pour les efforts inlassables qu'il continue à déployer pour essayer de résoudre le problème de Chypre. Sa patience, son objectivité, son intégrité, son sens profond du devoir lui ont gagné le respect de tous. Le Secrétaire général doit faire face à nombre de problèmes graves et urgents, dont certains sont venus s'ajouter récemment à sa liste de priorités. Il s'attaque à toutes les questions dont il doit s'occuper personnellement, du fait de ses fonctions, avec un même zèle, un même intérêt et un même sens des responsabilités. L'apparition d'un problème nouveau ne diminue pas l'intérêt qu'il porte aux autres. Le Secrétaire général a droit à notre gratitude pour tout ce qu'il a fait en faveur de la cause des Nations Unies, non seulement à Chypre, mais dans tous les cas où la paix du monde est menacée.

6. Il faut également rendre hommage à tous les fonctionnaires des Nations Unies qui travaillent pour la mission de l'ONU à Chypre, et notamment au général Thimayya, commandant de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, et à M. Bernardes, représentant spécial du Secrétaire général à Chypre, pour leur contribution aux efforts déployés pour assurer la paix et le retour à des conditions normales, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. Je voudrais aussi exprimer la gratitude de mon gouvernement à tous les pays qui, en envoyant des contingents militaires, des unités de police ou des équipes médicales, ou encore en fournissant des fonds, ont permis à la Force des Nations Unies à Chypre de fonctionner pendant une période beaucoup plus longue que celle qui avait été initialement prévue.

7. Enfin, je voudrais exprimer la gratitude de mon gouvernement envers le Médiateur des Nations Unies pour Chypre, M. Galo Plaza, qui s'est acquitté de sa mission d'une manière exemplaire. Son objectivité, son sens des responsabilités et son intégrité sont hors de doute, du moins pour tous ceux qui ont foi en l'Organisation des Nations Unies et qui se sont fermement engagés à respecter les principes de la Charte.

8. Je vais maintenant aborder le rapport du Secrétaire général [S/6426] et déclarer tout d'abord que mon gouvernement a accepté que le mandat de la Force des Nations Unies soit reconduit pour une période de six mois, au lieu des trois mois habituels, ainsi que le Secrétaire général l'a proposé — avec, bien entendu, la réserve qui figure au paragraphe 184 du rapport.

9. La situation a été relativement calme à Chypre au cours de ces trois derniers mois. Il y a eu quelques incidents, dont certains sont rapportés en détail dans le rapport du Secrétaire général, mais dans l'ensemble

but, in general, the peace has been kept. During the period under review, the Government of Cyprus, in co-operation with the United Nations Force, has continued its efforts towards a return to normality, which is so essential if conditions of peace are to be consolidated. No marked improvement has, however, been observed in that respect, in spite of the generous attitude of my Government and the unilateral pacification measures it has taken.

10. In contrast to the attitude and actions of the Turkish Cypriot terrorists, directed from outside, my Government has persistently sought, in co-operation with the United Nations, to bring about the full pacification and normalization of the situation in Cyprus. That is a matter of record, which no objective observer can deny or dispute. A careful study of the report of the Secretary-General that is before the Council today will confirm what I have just stated concerning the intentions and actions of my Government in this respect. Some believe that we could have done more and some believe that we should have done less under the circumstances. The fact is, however, that we have done a lot in our sincere desire to see peace and normality fully restored in Cyprus.

11. I need not remind members of the Council of the measures that my Government has taken in the past, such as the proposals of September 1964 by the President of Cyprus for the pacification and normalization of the situation, which were welcomed so warmly by the Secretary-General and by this Council. Everyone around this table may remember how those proposals were received by the so-called Turkish Cypriot leaders. I shall not weary the Council by repeating facts which are already on record and have been expounded upon in this Council in the past. I shall confine myself on this occasion to mention what has transpired during the period covered by the Secretary-General's report.

12. On 21 April 1965, the Government of Cyprus announced its decision to remove all fortifications, except those relating to defences against external attack, in three out of the six districts of Cyprus. That measure was carried out unilaterally, without any conditions, but the hope was expressed that this gesture on the part of the Government would meet with the appropriate response on the part of the Turkish Cypriot leadership. Instead, however, of reacting in any such positive way, the so-called Turkish Cypriot leadership, always directed from Ankara—and I am not revealing any secret when I say that—intensified the provocations in an effort to undermine and offset the Government's pacification programme—moved perhaps by apprehension that the partitionist schemes might be thwarted by the return to normal conditions.

13. Despite the provocations, my Government has continued to demonstrate its good will. It has continued to strive for a return to normality and has consistently given concrete proof of its determined will to ensure the consolidation of peace, in co-operation with the United Nations Force. Notwithstanding the attitude of the Turkish Cypriot terrorist leaders,

la paix a été maintenue. Pendant la période considérée, le Gouvernement de Chypre, en coopération avec la Force des Nations Unies, a poursuivi ses efforts pour rétablir une situation normale, ce qui est une condition essentielle pour la consolidation de la paix. Aucune amélioration notable n'a toutefois été observée dans ce domaine, malgré l'attitude généreuse de mon gouvernement et les mesures unilatérales de pacification qu'il a prises.

10. En contraste avec l'attitude et les actes des terroristes chypriotes turcs, qui reçoivent leurs consignes de l'extérieur, mon gouvernement a constamment cherché, en coopération avec l'Organisation des Nations Unies, à pacifier l'île et à y rétablir des conditions normales. Des faits qu'aucun observateur impartial ne peut réfuter ou contester en donnent la preuve. Une étude attentive du rapport du Secrétaire général, dont le Conseil est saisi aujourd'hui, confirmera ce que je viens de déclarer au sujet des intentions et des actes de mon gouvernement. Certains pensent que nous aurions pu faire davantage, d'autres que nous aurions dû faire moins. Mais le fait est que nous avons fait beaucoup, inspirés par le désir sincère de voir Chypre vivre à nouveau en paix et dans des conditions normales.

11. Je n'ai pas besoin de rappeler aux membres du Conseil les mesures que mon gouvernement a prises dans le passé, et notamment les propositions que le Président de Chypre a formulées en septembre 1964 au sujet de la pacification et du rétablissement des conditions normales. Ces propositions avaient été accueillies très chaleureusement par le Secrétaire général et par le Conseil. Les membres du Conseil se souviendront de l'accueil que les soi-disant dirigeants chypriotes turcs ont réservé à ces propositions. Je ne veux pas abuser de la patience du Conseil en revenant sur des faits qui sont consignés dans les comptes rendus et qui ont été exposés ici. Je me contenterai de parler de ce qui s'est passé au cours de la période visée par le rapport du Secrétaire général.

12. Le 21 avril 1965, le Gouvernement de Chypre a annoncé son intention de démanteler toutes les fortifications, à l'exception de celles qui étaient nécessaires pour défendre l'île contre une attaque extérieure, dans trois des six districts de Chypre. Cette mesure a été appliquée unilatéralement; elle ne s'assortissait d'aucune condition. Nous avions cependant exprimé l'espoir que ce geste du gouvernement provoquerait une réaction semblable de la part des dirigeants chypriotes turcs. Mais, au lieu de répondre d'une façon positive, les soi-disant dirigeants chypriotes turcs, prenant toujours leurs ordres d'Ankara — je ne divulgue pas un secret en disant cela —, ont multiplié les provocations, afin de rendre inopérant le programme de pacification du gouvernement, craignant peut-être que le retour à des conditions normales ne risque de faire échouer les manœuvres des partisans du partage.

13. En dépit de ces provocations, mon gouvernement a continué à faire preuve de bonne volonté. Il a continué de travailler au rétablissement de conditions normales, et il n'a cessé de prouver concrètement qu'il était décidé à consolider la paix, en coopération avec la Force des Nations Unies. En dépit de l'attitude des dirigeants des terroristes chypriotes

the Government has continued to follow a policy of magnanimity towards the Turkish Cypriots. The generous attitude of my Government in connexion with the importation of Red Crescent foodstuffs and other materials, as may be seen in the Secretary-General's report, is a very good example in that respect.

14. Another example of my Government's attitude towards the Turkish Cypriots is in connexion with the cultivation of the land, and I wish in this respect to quote, without any comment of my own, paragraph 123 of the Secretary-General's report:

"In general, the Government continued to follow the policy of avoiding any steps that might create unnecessary difficulties and adversely affect the cultivation of land by Turkish Cypriots."

15. In reference to the free flow of foodstuffs to those Turkish Cypriots, who are forcibly isolated in small enclaves by their so-called leaders, I can only state that no restriction of any kind exists.

16. Regarding the grain crop grown by the Turkish Cypriot farmers and the Government's attitude on the subject, I should like to quote paragraph 130 of the Secretary-General's report, which again is, I think, self-explanatory:

"At the beginning of May, the Turkish Cypriot leadership asked UNFICYP to ascertain whether the Grain Commission would firmly commit itself to buying at subsidized prices the 1965 grain crop grown by Turkish Cypriot farmers. After UNFICYP had discussed the question with the competent Government officials, the Minister of Finance on 28 May informed the Special Representative that the Cyprus Government had authorized the Grain Commission to accept the grain produced by Turkish Cypriot farmers. The arrangements were to be made by the Commission itself. UNFICYP has sponsored discussions between the Commission and Turkish Cypriot representatives; as of the date of this report, the talks have made good progress. If agreement is reached on the modalities for selling the Turkish Cypriots' forthcoming wheat and barley crops to the Government at subsidized prices, this may involve Government payments to Turkish Cypriot farmers totalling approximately 1 million Cyprus pounds."

17. The reply of the Minister of Finance, referred to by the Secretary-General, is further evidence of the willingness of the Government of Cyprus to assist the Turkish Cypriot population as much as possible.

18. This case, however, serves also to illustrate the peculiar attitude of the so-called Turkish Cypriot leaders towards the Cyprus Government. Whenever they feel that some substantial benefit may be derived from the Government, then the Government and its organs are recognized by them.

turcs, mon gouvernement a continué à pratiquer une politique de générosité envers les Turcs de Chypre. On peut donner comme exemple l'attitude magnanime dont il a fait preuve en ce qui concerne l'importation des denrées alimentaires et autres produits, attitude qui est décrite dans le rapport du Secrétaire général.

14. L'attitude que mon gouvernement a adoptée envers les Chypriotes turcs en ce qui concerne la culture des terres constitue un autre exemple, et j'aimerais citer, à cet égard, sans l'accompagner d'aucun commentaire, le paragraphe 123 du rapport du Secrétaire général:

"D'une manière générale, le gouvernement a continué à pratiquer la politique consistant à éviter toute mesure qui pourrait créer des difficultés injustifiées et avoir des répercussions défavorables sur la culture des terres par les Chypriotes turcs."

15. Je puis déclarer qu'aucune restriction n'est apportée à l'acheminement des denrées alimentaires destinées aux Chypriotes turcs qui ont été isolés de force dans de petites enclaves par leurs soi-disant dirigeants.

16. En ce qui concerne les cultures de céréales que pratiquent les agriculteurs chypriotes turcs et l'attitude que mon gouvernement a adoptée envers ces agriculteurs, je voudrais citer le paragraphe 130 du rapport du Secrétaire général, qui, lui aussi, à mon avis, se passe de commentaires:

"Au début du mois de mai, les dirigeants chypriotes turcs ont demandé à la Force de s'assurer si la Commission des céréales s'engagerait fermement à acheter à des prix subventionnés la récolte de céréales de 1965 aux cultivateurs chypriotes turcs. Après que la Force eut soulevé la question auprès des services officiels compétents, le Ministre des finances a informé le représentant spécial, le 28 mai, que le Gouvernement chypriote avait autorisé la Commission des céréales à acheter les céréales produites par les cultivateurs chypriotes turcs. Les dispositions nécessaires devaient être prises par la Commission elle-même. La Force a organisé des échanges de vues entre la Commission et les représentants des Chypriotes turcs; à la date du présent rapport, les entretiens avaient bien progressé. Si un accord est conclu sur les modalités de la vente de la prochaine récolte de blé et d'orge au gouvernement à des prix subventionnés, il se peut que le gouvernement ait à payer aux cultivateurs chypriotes turcs des sommes représentant au total environ un million de livres chypriotes."

17. La réponse du Ministre des finances, dont le Secrétaire général a fait état, montre une fois de plus que le Gouvernement de Chypre désire aider dans toute la mesure possible la population chypriote turque.

18. Mais cet exemple sert aussi à illustrer l'attitude curieuse que les prétendus dirigeants chypriotes turcs ont adoptée à l'égard du Gouvernement de Chypre. Chaque fois qu'ils estiment qu'ils peuvent obtenir du gouvernement des avantages substantiels ils reconnaissent le gouvernement et ses organes.

19. In cases when the Turkish Cypriot leadership is called upon to contribute towards the normalization of the situation in the country and they refrain from doing so for well-known reasons, the main argument they invoke is that they would not wish to do anything which would imply that they recognize the Government's authority.

20. These are but a few illustrations of the attitude of my Government towards the Turkish Cypriots and in general of the policy followed consistently for a return to normality. What, on the other hand, has been the attitude of the Turkish Cypriot leadership? Not only have they refused positively to respond to any proposal or measure leading to a return to normality, but on the contrary they have tried to take advantage of the pacifying gestures of my Government, in order to promote their political aims and improve their military positions. A glaring example is the case of the Greek-owned shops in the Paphos Street, in Nicosia, on the so-called green line. This is described in detail by the Secretary-General in his report. While the Government was engaged in implementing its unilateral military disengagement programme, the Turkish terrorists advanced their positions in Nicosia by opening on the rear of Greek-owned shops holes facing Paphos Street. When the United Nations Force, in the proper exercise of its functions, attempted for a number of days to inspect those shops, the terrorist leadership resisted such inspection and even questioned UNFICYP's freedom of movement and inspection and sought to make this right the subject of conditions and negotiations; this is confirmed in paragraph 20 of the report of the Secretary-General. When that clandestine advance by the Turkish terrorists became known—and this happened when a Greek Cypriot shop owner went to visit his property and was fired at by a Turkish Cypriot terrorist who was inside that shop—the Government felt obliged to take measures to meet the situation. A restriction on the movement in and out of the so-called Turkish Cypriot sector of Nicosia was put into effect; it was, however, made known that the restriction would be removed as soon as the United Nations Force was allowed to move into those shops and as soon as the Turkish Cypriot armed terrorists withdrew from those shops. When this was finally achieved the restriction was immediately lifted. The Government resorted to the measure I have described, much to its regret, but under the circumstances, it had no alternative than to take this action since it decided to avoid the use of force.

21. A series of incidents in the Ambelikou-Lefka area, in which a number of National Guardsmen were killed or wounded, provide additional examples of the provocative attitude of the Turkish Cypriot terrorists during the period under review. The Secretary-General, in the part of his report dealing with these incidents, characteristically states: "The last such incident was particularly deplorable, in that a National Guardsman was killed on 24 May by a Turkish Cypriot after the entry into force of an UNFICYP-arranged cease fire. ..." [S/6426, para. 77.]

19. Chaque fois que les dirigeants chypriotes turcs sont invités à contribuer à la normalisation de la situation dans le pays et qu'ils s'abstiennent de le faire pour des raisons bien connues, le principal argument qu'ils invoquent, c'est qu'ils ne veulent rien faire qui puisse signifier qu'ils reconnaissent implicitement l'autorité du gouvernement.

20. Ce ne sont là que quelques exemples de l'attitude de mon gouvernement à l'égard des Chypriotes turcs et, en général, de la politique qu'il a constamment suivie pour assurer un retour à la normale. Par contre, quelle a été l'attitude des dirigeants chypriotes turcs? Non seulement ils ont refusé de répondre d'une manière positive à toute proposition ou mesure susceptible d'assurer un retour à la normale, mais ils se sont efforcés au contraire de tirer profit des gestes d'apaisement de mon gouvernement pour essayer d'atteindre leurs objectifs politiques et d'améliorer leur position militaire. Un exemple flagrant de cette situation est celui des boutiques grecques situées dans la rue Paphos, à Nicosie, sur ce que l'on appelle "ligne verte". Il est décrit en détail dans le rapport du Secrétaire général. Alors que le gouvernement mettait en œuvre son programme unilatéral de désengagement militaire, les terroristes turcs ont avancé leurs positions à Nicosie en perçant des ouvertures à l'arrière des boutiques grecques, en face de la rue Paphos. Lorsque la Force des Nations Unies, pour s'acquitter de ses fonctions comme elle le devait, a essayé pendant plusieurs jours d'inspecter ces boutiques, les dirigeants terroristes se sont opposés à cette inspection et ont même contesté la liberté de mouvement et d'inspection de la Force, cherchant à faire de ce droit l'objet de conditions et de négociations, ainsi que le confirme le paragraphe 20 du rapport du Secrétaire général. Quand cette avance clandestine des terroristes turcs a été connue — par suite de la visite d'un Chypriote grec, propriétaire d'une des boutiques, qui a essuyé un coup de feu tiré par un Chypriote turc qui se trouvait à l'intérieur —, le gouvernement a été obligé de prendre des mesures pour faire face à cette situation. Il a imposé des restrictions aux déplacements à l'intérieur et à l'extérieur du prétendu secteur chypriote turc de Nicosie, mais il était entendu que ces restrictions seraient levées dès que la Force des Nations Unies serait autorisée à pénétrer dans les boutiques en question et dès que les terroristes chypriotes turcs armés les auraient évacuées. Lorsque cela a été fait, la restriction a immédiatement été levée. C'est avec grand regret que le gouvernement a dû prendre la mesure que je viens d'indiquer mais, étant donné les circonstances, il n'avait pas d'autre solution, puisqu'il a décidé de ne pas recourir à la force.

21. Une série d'incidents dans la zone d'Ambelikou-Lefka, au cours desquels un certain nombre de gardes nationaux ont été tués ou blessés, fournit de nouveaux exemples de l'attitude de provocation des terroristes chypriotes turcs pendant la période considérée. Dans la partie de son rapport qui traite de ces incidents, le Secrétaire général déclare, en termes significatifs que "le dernier incident de cet ordre a été particulièrement regrettable en ce sens qu'un garde national a été tué le 24 mai par un Chypriote turc après l'entrée en vigueur d'un cessez-le-feu organisé par la Force des Nations Unies" [S/6426, par. 77].

22. The attitudes and the methods employed by the Turkish Cypriot terrorists, in pursuance of the political aims of the Turkish Government, can further be illustrated by the cold-blooded murder of a Turkish Cypriot trade union leader, Dervish Gavazoglou. On Sunday, 11 April 1965, a detachment of the UNFICYP found in an automobile on the Nicosia-Larnaca road and in the vicinity of the Turkish Cypriot village of Louroujina, the dead body of Dervish Gavazoglou, a well-known Turkish Cypriot trade union leader, and that of Andreas Mishasulis, a Greek Cypriot trade unionist. They had been ambushed and murdered by Turkish terrorists while on their way to Larnaca to attend a meeting of Turkish Cypriots, which had been convened for the purpose of exchanging views on the report of the United Nations Mediator. Gavazoglou had been prominent for his constructive work towards reconciliation between the Greeks and the Turks in Cyprus. He had often spoken courageously in public gatherings of the need for co-operation and harmony, because he would not go along with the Turkish campaign of division, hatred and terrorism in the island. He had been repeatedly threatened with execution by the Turkish terrorist organization TMT. He was finally murdered.

23. The policy of division and self-segregation pursued by the Turkish Cypriot leadership causing great hardships upon the innocent Turkish Cypriot population has continued to take concrete expression in the restriction of the freedom of movement of the Turkish Cypriot population by their so-called leaders. The Secretary-General in his report states:

"The Turkish Cypriot leaders have adhered to a rigid stand against any measures which might involve having members of the two communities live and work together, or which might place Turkish Cypriots in situations where they would have to acknowledge the authority of Government agents. Indeed, since the Turkish Cypriot leadership is committed to physical and geographical separation of the communities as a political goal, it is not likely to encourage activities by Turkish Cypriots which may be interpreted as demonstrating the merits of an alternative policy. The result has been a seemingly deliberate policy of self-segregation by the Turkish Cypriots. ..." (*Ibid.*, para. 106.)

24. This statement by the Secretary-General provides, in my submission, in a few words, the true picture of the situation in Cyprus today. It provides the answer to the question as to who is responsible for the present situation in Cyprus. It further provides the answer to the question as to who is responsible for the sufferings and hardships of a section of the Turkish Cypriot minority. It also provides the answer to the question as to who is responsible for the inability of the United Nations Force to implement fully its mandate with regard to a return to normality. It provides the answer to the question as to who is responsible for the tension which prevails from time to time in Cyprus and especially near the areas controlled by the Turkish Cypriot terrorists. This

22. L'attitude des terroristes chypriotes turcs et les méthodes qu'ils utilisent pour atteindre les objectifs politiques du Gouvernement turc sont également illustrées par le meurtre prémédité d'un leader syndicaliste chypriote turc, Dervish Gavazoglou. Le dimanche 11 avril 1965, un détachement de la Force des Nations Unies a trouvé dans une automobile, sur la route allant de Nicosie à Larnaca, à proximité du village chypriote turc de Louroujina, le cadavre de Dervish Gavazoglou, leader syndicaliste chypriote bien connu, et celui d'Andreas Mishasulis, syndicaliste grec chypriote. Ils étaient tombés dans une embuscade et avaient été assassinés par des terroristes turcs sur la route de Larnaca, alors qu'ils se rendaient à une réunion de Chypriotes turcs pour procéder à un échange de vues sur le rapport du Médiateur des Nations Unies. Gavazoglou s'était distingué par les efforts constructifs qu'il avait déployés pour réconcilier les Grecs et les Turcs à Chypre. Bien des fois, il avait courageusement déclaré au cours de réunions publiques que la coopération et l'harmonie étaient nécessaires, car il ne voulait pas accepter la campagne turque de division, de haine et de terrorisme dans l'île. A plusieurs reprises, il avait été menacé d'exécution par l'organisation terroriste turque TMT. Il a finalement été assassiné.

23. La politique de division et d'autoségrégation des dirigeants chypriotes turcs, qui a infligé de grandes souffrances à la population chypriote turque, continue de se manifester dans la restriction imposée à la liberté de mouvement de la population chypriote turque par ses prétendus dirigeants. Le Secrétaire général fait dans son rapport la déclaration suivante:

"Les dirigeants chypriotes turcs ont adopté une position strictement opposée à toute mesure pouvant amener des membres des deux communautés à vivre et à travailler ensemble ou risquant de placer les Chypriotes turcs dans une situation où ils seraient tenus de reconnaître l'autorité des agents du gouvernement. En fait, étant donné que les dirigeants chypriotes turcs se sont fixés comme objectif politique la séparation physique et géographique des communautés, il n'est guère probable qu'ils encouragent les Chypriotes turcs à entreprendre des activités qui pourraient être interprétées comme démontrant les avantages d'une autre politique. Le résultat est une politique apparemment délibérée d'autoségrégation de la part des Chypriotes turcs." (*Ibid.*, par. 106.)

24. A mon avis, cette déclaration du Secrétaire général montre en quelques mots quelle est la véritable situation à Chypre, aujourd'hui. Elle répond à la question de savoir qui est responsable de la présente situation à Chypre. Elle montre aussi qui est responsable des souffrances et des privations d'une partie de la minorité chypriote turque, qui empêche la Force des Nations Unies de s'acquiescer pleinement de son mandat en ce qui concerne le retour à la normale, qui est responsable de la tension qui règne de temps à autre à Chypre, et tout particulièrement près des zones contrôlées par les terroristes chypriotes turcs. Elle montre quelles ont été les raisons du meurtre de Gavazoglou; enfin, elle répond à la question de savoir ce qu'il faut faire pour que l'ONU puisse

statement provides the answer to the question as to the reasons of the murder of Gavazoglou. Lastly, this statement by the Secretary-General suggests the answer to the question as to what should be done if the United Nations is to implement successfully the task entrusted to it by the Security Council on 4 March 1964.

25. The Turkish Cypriot leadership, in their effort to justify the imposition of measures of self-segregation and isolation upon a section of the Turkish Cypriot minority, argue that the Turkish Cypriots are afraid to return to their villages or come in contact with the Greek Cypriots. But over half of the Turkish Cypriot population live in areas not controlled by the Turkish Cypriot terrorists and they have no fear. There is no fear in the minds of those Turkish Cypriots who do not live under the immediate control or "protection" of their leaders. Is this not something to ponder about? There was no fear for the Turkish Cypriots of the village of Mallia who were welcomed back by the Greek Cypriots in the area when they returned to their village to harvest their crop. It was after they had completed the harvest that some of them discovered fear in their minds and left their village again. On this specific point the Secretary-General states in his report: "... a distinct lack of encouragement by their leadership is probably not unrelated to the Turkish Cypriots' failure to resettle in Mallia" (*ibid.*, para. 155).

26. On the question of the freedom of movement of the Turkish Cypriots living within the terrorist-controlled enclave of Nicosia, I can again do no better than to quote from the report of the Secretary-General, which reads as follows:

"Turkish Cypriot leaders continue to exercise effective control over the free movement of members of their own community. Permits have to be obtained by Turkish Cypriots who wish to travel outside the Walled City of Nicosia, ostensibly as a check against abductions by Greek Cypriots. It is reported that Turkish Cypriots are likely to find themselves in serious difficulty with members of their community if they fail to confine contacts with their Greek Cypriot compatriots to a strict minimum. Those who obtain permits are expected to return to the Turkish quarter immediately upon completing their stated business on the other side. ..." (*ibid.*, para. 115.)

27. Intimidation, murder, torture and detention have been the methods used for some time now by the Turkish Cypriot leadership upon the innocent members of the Turkish Cypriot minority in Cyprus. This has been done in an effort to pursue the goal of division and in an effort to prove to the world that Greeks and Turks cannot live together. I have, time and time again, stated before this Council that Greeks and Turks in Cyprus can live together in peace and in harmony, as they have done in the past and before the partitionist policy of Turkey fostered the notion of division and hatred. That Greeks and Turks can live together is more than obvious from all the reports of the Secretary-General submitted to this

s'acquitter efficacement de la tâche qui lui a été confiée par le Conseil de sécurité le 4 mars 1964.

25. En cherchant à justifier les mesures d'auto-ségrégation et d'isolement qu'ils imposent à une partie de la minorité chypriote turque, les dirigeants chypriotes turcs soutiennent que les Chypriotes turcs ont peur de retourner dans leurs villages ou de se trouver en contact avec les Chypriotes grecs. Mais plus de la moitié de la population chypriote turque vit dans des zones qui ne sont pas contrôlées par les terroristes chypriotes turcs et elle ne manifeste aucune inquiétude. Les Chypriotes turcs qui ne vivent pas sous le contrôle immédiat ou la "protection" de leurs dirigeants n'éprouvent aucune crainte. Est-ce qu'il n'y a pas là matière à réflexion? Les Chypriotes turcs du village de Mallia n'avaient pas peur quand ils y sont retournés pour faire les vendanges et qu'ils ont été accueillis par les Chypriotes grecs. Ce n'est qu'après les vendanges que certains d'entre eux ont découvert qu'ils avaient peur et sont partis de nouveau. Sur ce point précis, le Secrétaire général déclare, dans son rapport, que "l'absence très nette d'encouragements de la part de leurs dirigeants n'est sans doute pas étrangère au fait que les Chypriotes turcs ne se sont pas réinstallés à Mallia" (*ibid.*, pa. 155).

26. Quant à la liberté de mouvement des Chypriotes turcs vivant dans l'enclave contrôlée par les terroristes à Nicosie, je ne saurais mieux faire, là encore, que de citer le rapport du Secrétaire général, qui dit:

"Les dirigeants chypriotes turcs continuent d'exercer un contrôle effectif sur le libre mouvement des membres de leur propre communauté. Les Chypriotes turcs qui veulent se déplacer en dehors de la ville close de Nicosie doivent obtenir un permis; cette mesure vise manifestement à empêcher les enlèvements opérés par les Chypriotes grecs. On signale que les Chypriotes turcs risquent de se trouver dans une situation difficile au sein de leur communauté s'ils ne limitent pas les contacts avec leurs compatriotes chypriotes grecs à un strict minimum. Ceux qui obtiennent des permis doivent regagner le quartier turc dès qu'ils ont accompli ce qu'ils avaient à faire dans l'autre secteur." (*ibid.*, par. 115.)

27. L'intimidation, le meurtre, la torture et la détention, telles sont les méthodes utilisées depuis un certain temps par les dirigeants chypriotes turcs à l'égard des membres innocents de la minorité chypriote turque à Chypre. Ces actes visent à fomentier la division et à prouver au monde que les Grecs et les Turcs ne peuvent vivre côte à côte. J'ai déclaré à maintes reprises au Conseil de sécurité que les Grecs et les Turcs peuvent vivre ensemble à Chypre dans la paix et l'harmonie, comme ils le faisaient jadis et comme ils le faisaient avant que la politique séparatiste de la Turquie ne vint fomentier la division et la haine. Il ressort de toute évidence des rapports soumis au Conseil par le Secrétaire

Council. That Greeks and Turks in Cyprus can and should live together in peace and in harmony has further been confirmed beyond any doubt by the United Nations Mediator in his report [S/6253 and Corr.1].^{3/} The Greek Cypriot majority is confident about it; so is the bulk of the Turkish Cypriot minority.

28. Turkey, by means of a combination of internal subversion through its agents in Cyprus and continued threats of aggression and invasion, systematically and continuously undermines all efforts for a return to normality and frustrates the possibilities for a peaceful solution. This attitude on the part of Turkey not only constitutes a permanent source of tension and a threat to international peace, but it also undermines the possibilities for a peaceful solution. Those who are under the impression that threats of invasion could be useful or effective as a negotiating weapon, in the particular case of Cyprus at least, are completely mistaken. Neither threats, nor force, violence nor terrorism could decide the issue. The issue of Cyprus can be decided only through the United Nations and on the basis of the principles of the United Nations Charter. The criteria for a just and lasting solution to the problem of Cyprus can be only those which are in conformity with the Charter of the United Nations. They are those criteria which are enumerated by the United Nations Mediator in his report.

29. The United Nations criteria are the only criteria which can be applied in the case of Cyprus for all those who wish to see a lasting solution, who wish to see a United Nations solution, who would like to see permanent peace, based on justice, prevail.

30. It is not my intention at the present juncture to go into the report of the United Nations Mediator, Dr. Galo Plaza, who, according to the report of the Secretary-General "... remains at the disposal of the parties for the continuation of the mediation effort in accordance with the provisions of the Security Council resolution of 4 March 1964." [S/6426, para. 181.]

31. My Government's positive reaction to the report of the United Nations Mediator has been made known by the relevant statement issued on 8 April 1965. My Government, in spite of some reservations it maintains with regard to certain of the views expressed in the report, considers that report as being most constructive and useful.

32. In conclusion, I wish to reiterate my Government's position with regard to the Cyprus problem in a few words. We are determined to continue with our efforts for the preservation of peace and the restoration of normality in full co-operation with the United Nations Force. The solution of the problem of Cyprus can be based only upon the principles of the Charter of the United Nations. The future of Cyprus must be left in the hands of the people of Cyprus, who alone can provide, through the free expression of their will, a lasting solution to the Cyprus problem in the interests of international peace and justice.

général que les Grecs et les Turcs peuvent vivre ensemble. Les Grecs et les Turcs de Chypre peuvent et doivent vivre ensemble dans la paix et l'harmonie; c'est ce que le rapport du Médiateur des Nations Unies [S/6253^{3/}] a confirmé, lui aussi, sans l'ombre d'un doute. La majorité chypriote grecque en est persuadée, de même que la majeure partie de la minorité chypriote turque.

28. La Turquie, en combinant la subversion intérieure par l'intermédiaire de ses agents à Chypre et les menaces constantes d'agression et d'invasion, sape systématiquement et continuellement tous les efforts déployés pour un retour à la normale et compromet toutes les possibilités de solution pacifique. Cette attitude de la Turquie non seulement constitue une source permanente de tension et une menace à la paix internationale, mais elle compromet aussi les possibilités de solution pacifique. Ceux qui pensent que les menaces d'invasion peuvent être un argument de négociation utile et efficace, du moins dans le cas particulier de Chypre, se trompent complètement. Ni les menaces, ni la force, ni la violence, ni le terrorisme ne résoudront la question. La question de Chypre ne peut être réglée que par l'intermédiaire des Nations Unies, sur la base des principes de la Charte. Les critères d'une solution juste et durable du problème de Chypre ne peuvent être que des critères conformes à la Charte des Nations Unies. Ce sont ceux que le Médiateur des Nations Unies a énumérés dans son rapport.

29. Pour tous ceux qui veulent une solution durable, une solution des Nations Unies, pour tous ceux qui désirent voir régner une paix permanente fondée sur la justice, les critères des Nations Unies sont les seuls qui puissent s'appliquer au cas de Chypre.

30. Je n'ai pas l'intention d'examiner en détail le rapport de M. Galo Plaza, Médiateur des Nations Unies, qui, comme le dit le rapport du Secrétaire général, "reste à la disposition des parties pour poursuivre l'effort de médiation, conformément aux dispositions de la résolution du Conseil de sécurité en date du 4 mars 1964" [S/6426, par. 181].

31. La réaction positive de mon gouvernement au rapport du Médiateur des Nations Unies a été annoncée dans une déclaration publiée le 8 avril 1965. En dépit de quelques réserves qu'il maintient au sujet de certaines opinions exprimées dans le rapport, mon gouvernement trouve ce document très constructif et très utile.

32. Pour conclure, je tiens à réaffirmer, en quelques mots, la position de mon gouvernement à l'égard du problème de Chypre. Nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour préserver la paix et favoriser le retour à la normale, en pleine coopération avec la Force des Nations Unies. La solution du problème de Chypre ne peut être fondée que sur les principes de la Charte des Nations Unies. L'avenir de Chypre doit être décidé par la population chypriote qui, par la libre expression de sa volonté, peut seule trouver une solution durable dans l'intérêt de la paix et de la justice internationales.

^{3/} Ibid., Supplement for January, February and March 1965.

^{3/} Ibid., Supplément de janvier, février et mars 1965.

33. The PRESIDENT: I give the floor to the next speaker on my list, the representative of Turkey.

34. Mr. ERALP (Turkey): I would like to start my remarks with an expression of satisfaction. I am very happy to see an old personal friend participating for the first time in the deliberations of the Security Council on Cyprus as the representative of Greece. Ambassador Liatis makes his first appearance at this table at a particularly auspicious time. His country and mine are presently engaged at the inception of a round of negotiations with a view to finding a solution to this unfortunate question. We all have reason to share the hopes expressed by the Secretary-General in his report that these negotiations will be productive.

35. They have been conceived and are being held in the spirit of two neighbours conscious of their responsibilities to each other and to the peace of the area in which they live, as well as to the peace of the world. They may help to break the ice and lead to a beginning of understanding and an environment of sanity in which, in the words of Shakespeare, "Out of this nettle," discord, "we pluck this flower, safety".

36. It is our fervent hope that, once a basis of agreement can be reached between Greece and Turkey, the same basis can be extended with general consent to bring in all parties concerned so that a "peaceful solution and an agreed settlement", as envisaged by the Council in paragraph 7 of its resolution 186 (1964) of 4 March, may be realized.

37. It is unfortunate, however, that this faint glimmer of hope is being dimmed by a growing intransigence on the part of the Greek Cypriot Government; we have just heard an example of this in the words of the Foreign Minister of the Greek Cypriot régime. Up to now there had been no shortage of solemn statements by Archbishop Makarios as to his unflinching course—namely enosis—in the problem of Cyprus. But as a result of political manoeuvring, each time he made a declaration of his true intentions, there were those who assumed that such statements were made for home consumption and imputed motives to the author of those declarations which took no account of an overwhelming fanatical urge. In order to have a clear record of those intentions and to dispel any doubts as to the meaning of what was facetiously called "unfettered independence" for Cyprus, we put into print a compilation of Archbishop Makarios' statements on enosis, which we shall distribute, if we may. But it has become out of date even before publication, because in the meantime the mask has been discarded and the Archbishop has come out into the open with his expansionist aims. You will recall the classical statement in which he said—and I quote from the Christian Science Monitor of 3 August 1964:

"We are not prepared to accept any compromise or make any concession ... I do not believe in the

33. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au représentant de la Turquie.

34. M. ERALP (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je voudrais, en commençant cette intervention, dire ma satisfaction de voir un de mes vieux amis participer pour la première fois aux délibérations du Conseil de sécurité sur Chypre, en qualité de représentant de la Grèce. M. Liatis prend place pour la première fois à cette table à un moment particulièrement propice. Son pays et le mien sont actuellement engagés dans une série de négociations en vue de trouver une solution à cette malheureuse question. Nous avons tous des raisons de partager les espoirs exprimés par le Secrétaire général dans son rapport quant au succès de ces négociations.

35. Celles-ci ont été conçues et sont conduites dans l'esprit qui devrait animer deux voisins conscients de leurs responsabilités mutuelles, ainsi que leur responsabilité à l'égard de la paix dans la région où ils habitent et de la paix dans le monde. Ces négociations peuvent contribuer à rompre la glace et provoquer un début de compréhension, dans un climat de bon sens, afin que — pour citer Shakespeare — nous puissions, "parmi les orties de la discorde, cueillir la fleur de la sécurité".

36. Nous espérons avec ferveur que, lorsqu'une base d'accord aura pu être trouvée entre la Grèce et la Turquie, elle pourra être étendue avec l'assentiment général afin d'inclure toutes les parties intéressées, en vue de parvenir à cette solution pacifique et à ce règlement concerté que le Conseil envisageait au paragraphe 7 de sa résolution 186 (1964), du 4 mars 1964.

37. Il est regrettable, cependant, que ce faible rayon d'espoir soit obscurci par l'intransigence croissante du Gouvernement chypriote grec, intransigence dont nous venons encore de trouver un exemple dans les paroles du Ministre des affaires étrangères du régime chypriote grec. Jusqu'à ce jour, l'archevêque Makarios n'a certes pas manqué de rappeler solennellement en toute occasion son attachement à la solution qu'il préconise avec persistance, à savoir l'enosis, en ce qui concerne le problème de Chypre. Mais, pour des raisons de tactique politique, chaque fois qu'il faisait une déclaration révélant ses véritables intentions, il se trouvait des gens pour prétendre que ces déclarations étaient destinées à la consommation intérieure, et pour attribuer à leur auteur des motifs ne tenant aucun compte de son irrésistible propension au fanatisme. Afin de faire ressortir clairement ces intentions et de faire disparaître le moindre doute qui pourrait demeurer sur le sens de ce que l'on a qualifié, non sans humour, d'indépendance sans entrave pour Chypre, nous avons publié un recueil des déclarations de l'archevêque Makarios sur l'enosis et nous voudrions le distribuer aux membres du Conseil. Mais je dois dire que cette publication est devenue caduque avant même d'avoir vu le jour, car, entre-temps, l'archevêque Makarios a jeté le masque et ouvertement dévoilé ses desseins expansionnistes. On se rappellera la déclaration maintenant classique qu'il a faite lorsqu'il a dit — et je cite le Christian Science Monitor du 3 août 1964:

"Nous ne sommes pas prêts à accepter un compromis quelconque ou à faire une concession quel-

possibility of any agreed solution. In spite of hopes voiced by different quarters, an agreed solution entails possible compromise."

38. After having thus spurned any call of the Security Council for an agreed settlement, he has now openly made a declaration about which The New York Times of 27 May 1965 wrote the following: "In a fiery speech, President Makarios told villagers in north-eastern Cyprus today that the island's alternatives were union of all Cyprus with Greece 'or a holocaust'."

39. Again from the Christian Science Monitor, of 28 May 1965: "President Makarios declared here that either all Cyprus is united with Greece, or the whole island will be burned in a holocaust."

40. Nevertheless, we shall continue to hope that these naked threats, these rumblings of thunder, will not deafen the ears of the negotiators who are exploring the paths of peace.

41. The purpose of this meeting of the Council is to prolong the mandate of the Peace-keeping Force in Cyprus. The Secretary-General has suggested that this time the prolongation might be for six months instead of the usual three. We have agreed to that suggestion with the prospect that within that period at last we may see the end of this menace to peace and this burden to international machinery which has been brought about by the reckless venture of the Greek Cypriot leadership.

42. That being the purpose of this meeting, we had hoped to be spared the usual vituperations, distortions and the double talk about the so-called "terrorists", whose activities, it has again just been alleged, are directed from abroad. Not only the Council but by now the whole of world public opinion knows who are the true terrorists in Cyprus. But I suppose that was too much to hope for. Nevertheless, in commenting on the present report of the Secretary-General, I shall be guided not by sentiment but by objectivity.

43. In the first place, I would like to dismiss with a very few words the reference which has been made to the report of the Mediator. The position of my Government with regard to the report of the Mediator has been made quite clear in two communications addressed to the Secretary-General on 31 March and 6 April 1965, which have been circulated as documents S/6267 and Add.1² respectively. That position is not and cannot, under any circumstances, be changed. I should like to reiterate, however, that my Government will continue to support the mediation efforts of the United Nations as envisaged under paragraph 7 of the Security Council resolution of 4 March 1964.

44. The Secretary-General's report, in paragraph 2, states that "earlier fears of external attack have not materialized". This non-materialization of an ima-

conque... Je ne crois pas à la possibilité d'une solution concertée. Malgré les espoirs exprimés dans divers milieux, il n'en reste pas moins qu'une solution concertée sous-entend la possibilité d'un compromis."

38. Ayant ainsi repoussé avec dédain la demande faite par le Conseil de sécurité en vue d'un règlement concerté, l'archevêque a fait une déclaration, que le New York Times du 27 mai 1965 a rapportée en ces termes: "Dans un discours enflammé, le président Makarios a dit aujourd'hui à des villageois de la région nord-est de Chypre que le choix était: l'union de tous les Chypriotes avec la Grèce ou "un holocauste."

39. Ce que le Christian Science Monitor du 28 mai 1965 a confirmé en ces termes: "Le président Makarios a déclaré qu'ou bien Chypre serait unie à la Grèce ou bien que toute l'île serait brûlée en un holocauste."

40. Néanmoins, nous continuons d'espérer que ces menaces ouvertes, ces roulements de tonnerre ne rendront pas sourds à la raison les négociateurs qui recherchent les possibilités de paix.

41. L'objet de cette réunion du Conseil de sécurité est de proroger le mandat de la Force chargée du maintien de la paix à Chypre. Le Secrétaire général suggère que, cette fois, le mandat soit prorogé de six mois au lieu de trois comme ce fut le cas précédemment. Nous avons souscrit à cette suggestion, dans l'espoir qu'au cours de cette période nous pourrions enfin voir disparaître cette menace à la paix et ce fardeau imposé à l'appareil international qui a résulté de la folle entreprise des dirigeants chypriotes grecs.

42. Tel étant l'objet de cette réunion, nous espérons qu'on nous épargnerait les vitupérations habituelles, les interprétations tendancieuses des faits et les paroles à double sens à propos des prétendus "terroristes" dont les activités, on vient encore de le prétendre, seraient dirigées de l'extérieur. Non seulement le Conseil, mais toute l'opinion publique mondiale sait maintenant qui sont les terroristes à Chypre. Mais c'est évidemment trop demander. Quoi qu'il en soit, en commentant le présent rapport du Secrétaire général, je ne me laisserai pas guider par l'émotion, mais par l'objectivité la plus stricte.

43. Tout d'abord, je voudrais régler en quelques mots la question du rapport du Médiateur. La position de mon gouvernement, à propos du rapport du Médiateur, a été précisée sans équivoque dans deux communications adressées au Secrétaire général, le 31 mars et le 6 avril 1965, et distribuées sous les cotes S/6267 et Add.1². Cette position reste la même et rien ne saurait la modifier. Je tiens cependant à répéter à nouveau que mon gouvernement continuera à appuyer les efforts de médiation des Nations Unies, tels qu'ils sont envisagés au paragraphe 7 de la résolution du Conseil de sécurité du 4 mars 1964.

44. Au paragraphe 2 de son rapport, le Secrétaire général déclare: "L'attaque de l'extérieur que l'on avait pu craindre n'a pas eu lieu." Le fait qu'une

²/ Ibid., Supplement for April, May and June 1965.

²/ Ibid., Supplément d'avril, mai et juin 1965.

ginary attack—which purportedly would have come from Turkey—did not, however, diminish in the least the real danger to the continued existence of Cyprus as an independent State, because we learn from paragraph 24 of the report that the island continues to remain under the military occupation of Greece which, besides controlling the large local armed personnel of the Greek Cypriots, maintains, according to the most conservative United Nations estimates, an army of 5,000 regular Greek troops on the island, in addition to the Greek contingent stationed in Nicosia under the Treaty of Guarantee. As it has been rightly pointed out by Dr. Küçük, the Vice-President of the Republic, in his message to the Secretary-General dated 7 June 1965:

"There is no legal or actual foundation for any claim by the Greek Cypriot leadership to be the sole agent responsible for the defence of the island against an external attack because legally this is a question of joint concern to both communities.

"The Greek Cypriot leaders, while pretending to concern themselves with measures to defend our Republic against imaginary threats from abroad, have placed our country under actual foreign military occupation with the express purpose of destroying our independence. ..." [S/6428, para. 2.]^{5/}

45. The report makes it clear that this frequent and indiscriminate invocation of external threat has been seriously curtailing UNFICYP in its efforts to reduce tensions on the island and effectively to prevent the recurrence of fighting between the two communities. Indeed, the Force Commander and the Special Representative of the Secretary-General have repeatedly complained, as mentioned in paragraph 16 of the Secretary-General's report, that the Greek Cypriots' interpretation of "its requirements for external defence was so far-reaching as to cover virtually any military measures [they] might choose to take." There can be no doubt that this pretext is being exploited by the Greek Cypriots as a convenient means of furthering their political aims through military measures contrary to the Council's resolutions.

46. The Council will recall that early in March 1965, the Greek Cypriots, with the same excuse, occupied the territory surrounding the all Turkish villages of Lefka and Ambelikou after having forcibly brought about the withdrawal of the UNFICYP unit deployed in that area. The report indicates that the confrontation in this region is such as to make it impossible for UNFICYP to guarantee the prevention of a recurrence of fighting. But in spite of repeated efforts on the part of the UNFICYP Commander within the last three months, the Greek Cypriots have persistently refused to accept any United Nations recommendation calculated to improve the tense situation.

47. A similar illegal encroachment on Turkish Cypriot rights by the Greek Cypriots is unfortunately shaping

attaque imaginaire (qui, disait-on, serait venue de Turquie) ne se soit pas matérialisée n'a pourtant pas diminué le moins du monde le danger réel qui menace l'existence de Chypre en tant qu'Etat indépendant; en effet, le paragraphe 24 du rapport nous apprend que l'île continue d'être sous l'occupation militaire de la Grèce, laquelle, outre qu'elle contrôle les importantes milices armées locales constituées par les Chypriotes grecs, maintient dans l'île, selon l'évaluation la plus modeste des Nations Unies, un corps expéditionnaire de 5 000 hommes de troupe de l'armée régulière grecque, en plus du contingent grec stationné à Nicosie conformément au Traité de garantie. Comme l'a souligné à juste titre M. Küçük, vice-président de la République de Chypre, dans son message adressé au Secrétaire général de l'ONU le 7 juin 1965:

"La prétention des dirigeants chypriotes grecs d'être les seuls responsables de la défense de l'île contre une attaque extérieure ne repose sur aucun fondement juridique ni réel car, en droit, la question de la défense de l'île intéresse les deux communautés.

"Les dirigeants chypriotes grecs, tout en prétendant se préoccuper des mesures à prendre pour défendre notre république contre des menaces imaginaires de l'extérieur, ont en fait placé notre pays sous une occupation militaire étrangère, dans l'intention manifeste de détruire notre indépendance..." [S/6428, par. 2^{5/}.]

45. Le rapport montre nettement que cette façon d'invoquer à tout propos et sans la moindre justification la menace d'une attaque extérieure a sérieusement entravé les efforts de la Force des Nations Unies pour réduire la tension dans l'île et empêcher la reprise des combats entre les deux communautés. En fait, le Commandant de la Force et le représentant spécial du Secrétaire général se sont plaints de façon réitérée, comme l'indique le paragraphe 16 du rapport, que les Chypriotes grecs interprétaient de façon si large "les exigences de la défense contre une attaque extérieure que toutes les mesures militaires qu'il[s] pourrai[en]t décider de prendre s'en trouvaient justifiées à l'avance". Il ne fait aucun doute que ce prétexte est exploité par les Chypriotes grecs comme un moyen commode de se rapprocher de leurs objectifs politiques grâce à des mesures militaires contraires aux résolutions du Conseil de sécurité.

46. Le Conseil se souviendra de ce qu'au début de mars 1965 les Chypriotes grecs, sous le même prétexte, ont occupé le territoire qui entoure les villages entièrement turcs de Lefka et d'Ambelikou après avoir forcé à se replier l'unité de la Force des Nations Unies déployée dans cette zone. Le rapport indique que l'hostilité dans cette région est telle qu'elle met la Force dans l'impossibilité de garantir que le combat ne reprendra pas. Mais, en dépit des efforts répétés du Commandant de la Force, au cours des trois derniers mois, les Chypriotes grecs ont obstinément refusé d'accepter toute recommandation des Nations Unies destinée à atténuer cette tension.

47. Une autre atteinte illégale aux droits des Chypriotes turcs, de la part des Chypriotes grecs, est

^{5/} Ibid.

^{5/} Ibid.

up at present in another part of the island. This new aggression, which is again being perpetrated in the name of external defence, is taking place in the south-west part of the island at the Turkish village of Mandria which, according to impartial military observers, would be the least likely place to be chosen for any external attack, real or imaginary. The real Greek Cypriot intention is, of course, none other than to strangle yet another Turkish village which is doing comparatively well in an economic sense, in order to eliminate slice by slice the existence of the Turkish Community on the island.

48. It is significant to note from paragraph 17 of the Secretary-General's report that, contrary to the assurances given by the Greek Cypriots that there would be no interference with the villagers, UNFICYP has concluded, from an on-the-spot examination of the situation, that the location of the proposed fortifications is such that they would effectively surround the village.

49. It is to be hoped that UNFICYP will have better success in this instance than they had so far at the Lefka-Ambelikou region in inducing the Greek Cypriots to abandon their aggressive schemes. Otherwise, a very tense and dangerous situation will be created since the Turkish Cypriot villagers have made known their determination to resist this new provocation with all the means at their disposal.

50. Another indication that leads us to suspect that the Greek Cypriots are not interested in a peaceful settlement and an agreed solution of the problem is the steady build-up of Greek Cypriot armed personnel on the island. The information provided in successive reports of the Secretary-General is both revealing and alarming. In December 1964, the number of Greek Cypriot armed personnel organized under the name of the "National Guard" stood at 11,200. This figure rose to 14,000 in March 1965, and now in June we are being told, in paragraph 23 of the Secretary-General's report, that the total number of conscripts in the "National Guard" is estimated at approximately 16,000. This figure is of course supplemented by about 5,000 fully armed police and an undetermined number of militia. In fact, it would not be inaccurate to conclude that every Greek Cypriot who can handle a fire-arm has been provided with a gun, irrespective of whether he is inducted in some sort of organized force or not.

51. Perhaps more important than mere numbers is the degree of proficiency and effectiveness attained by the Greek Cypriot armed personnel. This extremely important aspect of the military situation on the island is brought to light in a very striking manner in paragraph 25 which I find appropriate to quote:

"It is felt that with the acquisition of certain modern weapons, including armour, and with the training of the personnel in their use, the National Guard has acquired a substantial striking power, which is continuously growing in effectiveness. Moreover, the large-scale acquisition of military

malheureusement en train de se préparer dans une autre partie de l'île. Ce nouvel acte d'agression, perpétré lui aussi sous prétexte de défense contre une attaque de l'extérieur, a lieu au sud-ouest de l'île, contre le village turc de Mandria, qui, selon des observateurs militaires impartiaux, constituerait l'objectif le plus invraisemblable pour une attaque venant de l'extérieur, réelle ou imaginaire. L'intention véritable des Chypriotes grecs est, naturellement, de ruiner un nouveau village turc qui se tire relativement bien d'affaire du point de vue économique, afin de réduire progressivement à néant la communauté turque dans l'île.

48. Il est significatif de noter, d'après le paragraphe 17 du rapport du Secrétaire général, que, contrairement aux assurances données par les Chypriotes grecs que la construction des ouvrages ne gênerait aucunement les villageois, la Force des Nations Unies, après un examen sur place de la situation, est arrivée à la conclusion que l'emplacement choisi est tel que les fortifications entoureraient complètement le village.

49. Il faut espérer que les efforts de la Force des Nations Unies pour amener les Chypriotes grecs à renoncer à leurs plans agressifs connaîtront dans ce cas plus de succès qu'ils n'en ont eu jusqu'à présent dans la région de Lefka-Ambelikou. Sinon, il faut s'attendre à l'apparition d'une situation particulièrement tendue et dangereuse, car les villageois chypriotes turcs ont annoncé leur résolution de résister par tous les moyens à leur disposition à cette nouvelle provocation.

50. Un autre indice qui nous fait penser que les Chypriotes grecs ne désirent pas un règlement pacifique et une solution concertée du problème est l'accroissement constant du nombre des Chypriotes grecs armés dans l'île. Les renseignements fournis dans les rapports successifs du Secrétaire général sont aussi alarmants que révélateurs. En décembre 1964, l'effectif des unités armées des Chypriotes grecs organisées sous le nom de "garde nationale" était de 11 200. En mars 1965, il était passé à 14 000. Maintenant, en juin, selon le paragraphe 23 du rapport du Secrétaire général, le nombre total des conscrits servant dans la garde nationale est estimé à environ 16 000. A ce chiffre, il faut naturellement ajouter quelque 5 000 agents de police bien armés et un nombre indéterminé de miliciens. En fait, il est permis de conclure que chaque Chypriote grec capable de se servir d'une arme à feu a reçu un fusil, qu'il appartienne ou non à une force plus ou moins organisée.

51. Plus important encore que les effectifs est le degré d'efficacité atteint par les unités armées des Chypriotes grecs. Cet aspect extrêmement important de la situation militaire dans l'île est mis en relief de façon frappante au paragraphe 25 du rapport, que je crois utile de citer:

"On estime que l'acquisition de certaines armes modernes, notamment de blindés, et la formation de soldats au maniement de ces armes ont donné à la garde nationale une puissance de frappe appréciable, dont l'efficacité ne cesse de croître. De plus, l'acquisition de véhicules de transport mili-

transport has given the National Guard the ability quickly to reinforce any area of the island, and has improved its operational mobility in general."

52. In our opinion, this situation constitutes a real setback to the efforts of the United Nations in finding a peaceful solution to the problem. There can be no doubt that the effectiveness of UNFICYP has necessarily been reduced in the face of such a force. We have witnessed examples of this in the situation around Lefka-Ambelikou where United Nations forces felt obliged to abandon their positions in view of aggressive deployments of Greek Cypriot forces. Greek positions in this area are in such proximity to the villages that it is physically impossible for UNFICYP units to interpose themselves between the confronting opponents. The natural tendency in such cases, where no authority can be exerted on the strong, is to seek concession from the weak. However, as the Turkish villages in this region are properly surrounded and there is no place to which the Turkish Cypriot can withdraw, the situation around Lefka-Ambelikou remains what it was—tense and dangerous.

53. The situation has not been different in questions concerning the freedom of movement of UNFICYP forces. Several frictions and misunderstandings appear to have arisen between UNFICYP and the Greek Cypriots in this connexion. These have been cleared up through patient negotiations, but it is impossible to ignore the fact that each time the Greek Cypriots have been able to wrest concessions not envisaged in the Status of Forces agreement.

54. It is, we believe, in the light of this military and political posture of the Greek Cypriots that the prospects for achieving satisfactory results from UNFICYP's activities toward a return to normal conditions in the island can be assessed with some degree of accuracy. It goes without saying that the Turkish Government and the Turkish Cypriot community would wholeheartedly lend their support to the measures recommended for the reduction of tension, provided an appropriate atmosphere could be created for the enforcement of these measures with reasonable safety and security for the Turkish community. In this connexion, it would be prudent to bear in mind the mobility and strength of the striking force at the disposal of the Greek Cypriots, which has been so poignantly described in paragraph 25 of the report. It is obvious that, unless UNFICYP has the capacity to contain effectively any military move that the Greek Cypriots might, at their will, make in the island, the Turkish community cannot be expected to slacken its vigilance, in what we can describe as their last line of defence. The latest military siege of Nicosia and the present aggressive military designs of the Greek Cypriots on the Turkish village of Mandria provide alarming examples in support of this point. In both these instances, the Greek Cypriots did not feel the slightest compunction, in spite of the UNFICYP presence, from taking advantage of contrived incidents or excuses in order to attempt to extend their illegal authority over the island. Unilateral measures, while they may afford some temporary relief, cannot be depended upon to

tares en grandes quantités a mis la garde nationale a même d'amener rapidement des renforts en n'importe quel point de l'île et, d'une manière générale, à améliorer sa mobilité opérationnelle."

52. Selon nous, cet état de choses freine fâcheusement les efforts faits par les Nations Unies pour trouver une solution pacifique au problème. Il n'est pas douteux que l'efficacité de la Force des Nations Unies a nécessairement diminué en présence de tels moyens. Nous en avons vu des exemples dans la situation qui existe autour de Lefka-Ambelikou, où la Force a été contrainte d'abandonner ses positions par suite du déploiement agressif des forces chypriotes grecques. Les positions grecques, dans cette zone, sont si proches des villages qu'il est matériellement impossible aux unités de la Force de s'interposer entre les adversaires. La tendance naturelle, dans de tels cas, alors qu'on ne peut exercer aucune pression sur le plus fort, est de demander au plus faible de faire des concessions. Toutefois, comme les villages turcs de cette région sont complètement encerclés et que les Chypriotes turcs n'ont aucun endroit où ils puissent se retirer, la situation autour de Lefka-Ambelikou demeure inchangée, c'est-à-dire tendue et dangereuse.

53. La situation n'est pas différente en ce qui concerne la liberté de mouvement de la Force des Nations Unies. Plusieurs cas de frictions et de malentendus entre la Force et les Chypriotes grecs semblent s'être produits à ce propos. Ils ont été réglés à la suite de négociations patientes, mais le fait demeure que les Chypriotes grecs ont réussi chaque fois à extorquer des concessions qui n'étaient pas envisagées dans l'accord relatif au statut de la Force.

54. Il nous semble que ce n'est qu'en fonction de cette tactique militaire et de cette attitude politique des Chypriotes grecs qu'on peut évaluer avec un certain degré d'exactitude les chances qu'il y a d'arriver, grâce aux activités de la Force des Nations Unies, à des progrès satisfaisants en ce qui concerne le retour à une situation normale dans l'île. Il va sans dire que le Gouvernement turc et la communauté chypriote turque appuieraient sans réserve les mesures recommandées en vue de réduire la tension, à condition qu'on puisse créer une atmosphère appropriée pour la mise en œuvre de ces mesures, dans des conditions suffisantes de sécurité pour la communauté turque. A cet égard, il serait prudent de ne pas oublier la mobilité et la puissance de la force de frappe dont disposent les Chypriotes grecs, qui sont décrites de façon si impressionnante dans le paragraphe 25 du rapport. Il est évident qu'à moins que la Force ne soit en mesure de contenir efficacement tout mouvement militaire que les Chypriotes grecs pourraient entreprendre à leur gré dans l'île, on ne peut s'attendre que la communauté turque relâche sa vigilance sur ce que nous pouvons appeler sa dernière ligne de défense. Le dernier siège de Nicosie et les desseins agressifs actuels des Chypriotes grecs contre le village de Mandria confirment de manière alarmante ce que je viens juste de dire. Dans les deux cas, les Chypriotes grecs n'ont pas éprouvé le moindre scrupule, en dépit de la présence de la Force, à tirer avantage d'incidents organisés ou de prétextes fabriqués afin d'essayer d'étendre leur autorité illégale sur l'île. Il est possible que des mesures unilatérales

provide any security, as explained in paragraphs 51-57 of the Secretary-General's report.

55. While on this subject, I would like to dwell briefly on the unfortunate misunderstanding which arose between the Turkish Cypriot leaders and UNFICYP with regard to the inspection right of the latter on the Green Line in Nicosia. The Turkish Cypriots never had the intention of interfering with the freedom of movement of the Force. This is corroborated by the first sentence of paragraph 20 of the report of the Secretary-General. However, in Nicosia, the Greek Cypriots, by their usual methods, tried to attach a rider to UNFICYP inspection, under which they would endeavour to occupy certain premises on the Turkish side of the Line. This was of course unacceptable. As can be seen from paragraphs 69 and 70 of the report, the misunderstanding was immediately cleared up as soon as it became possible again to have the inspection without any conditions regarding the occupation of the premises in question by the Greek Cypriots.

56. Another word about the incident of the unfortunate assassination of Mr. Gavazoglou, a Turkish Cypriot who had been at all times at the mercy of his Greek Cypriot compatriots. Capital has been made out of that incident, but I think it can be summed up in a very few words with a reference to the report of the Secretary-General, in paragraph 99, where it is stated that: "it has not been possible to identify the perpetrators of this crime, who remain free from the sanctions of the law".

57. In that connexion, may I refer the Council to a letter dated 27 April 1965, which I addressed to the Secretary-General, enclosing a communication from Mr. Kılıç, Vice-President of the Republic of Cyprus, with reference to the Gavazoglou incident. I am not going to read it, but in it he suggests that there is a police unit attached to UNFICYP and that this unit could be asked to carry out an impartial investigation into the incident. He goes on to say:

"The fact is that there is no evidence whatsoever as to who is responsible for this killing, but those who know the conditions of siege under which the Turks live in Cyprus, and those who have studied the circumstances of the incident, would have no difficulty in reaching the conclusion that probably the whole cold-blooded murder was the work of the Greek Cypriot rightist extremists, who are notoriously skilled in using violence as an instrument of policy and who are known to have killed many members of their own community in the past for their political and ideological views." [S/6306.]^{9/}

58. As for the more general question of a return to normal conditions in Cyprus, we believe that there is scope for some progress outside the military deployments of the two communities, which, for all intents and purposes, should at least be frozen in their present situations now that bilateral talks between Greece and Turkey have been initiated for the purpose

puissent apporter un soulagement temporaire, mais on ne peut compter sur elles pour assurer une sécurité quelconque, ainsi qu'il est expliqué dans les paragraphes 51 à 57 du rapport.

55. Pendant que je suis sur ce sujet, je voudrais parler brièvement du malentendu regrettable qui s'est produit entre les dirigeants chypriotes turcs et la Force des Nations Unies à propos du droit d'inspection par cette dernière de la ligne verte à Nicosie. Les Chypriotes turcs n'ont jamais eu l'intention d'entraver la liberté de mouvement de la Force. Ceci est corroboré par la première phrase du paragraphe 20 du rapport. Toutefois, à Nicosie, les Chypriotes grecs, utilisant leurs méthodes habituelles, ont essayé d'attacher une condition à l'inspection par la Force, aux termes de laquelle ils auraient pu occuper certains bâtiments du côté turc de la ligne, ce qui était bien entendu inacceptable. Comme il ressort des paragraphes 69 et 70 du rapport, le malentendu a été immédiatement dissipé dès qu'il a été de nouveau possible que les inspections aient lieu sans aucune condition concernant l'occupation des bâtiments en question par les Chypriotes grecs.

56. Encore un mot au sujet du déplorable assassinat de M. Gavazoglou, Chypriote turc qui avait toujours été à la merci de ses compatriotes chypriotes grecs. On a cherché à exploiter cet incident, mais je pense qu'il peut se résumer en quelques mots en citant le Secrétaire général, qui, dans le paragraphe 99 de son rapport, dit qu' "il n'a pas été possible d'identifier les criminels, qui ont ainsi échappé aux sanctions de la loi".

57. A ce propos, je voudrais renvoyer le Conseil à une lettre en date du 27 avril 1965 que j'ai adressée au Secrétaire général et qui contenait une communication de M. Kılıç, vice-président de la République de Chypre, ayant trait à l'affaire Gavazoglou. Je ne vais pas vous la lire, mais M. Kılıç suggère qu'une unité de police soit attachée à la Force des Nations Unies et que cette unité pourrait être chargée de conduire une enquête impartiale à propos de l'incident. Il poursuit en disant ceci:

"En fait, il n'existe aucune preuve permettant d'établir qui est l'auteur de ce meurtre, mais il serait facile à ceux qui connaissent l'état de siège auquel les Turcs sont soumis à Chypre et à ceux qui ont étudié cet incident dans ses détails d'arriver à la conclusion que ce meurtre, perpétré de sang-froid, est probablement l'ouvrage des extrémistes de droite chypriotes grecs qui sont notoirement versés dans le recours à la violence à des fins politiques et dont on sait qu'ils ont tué de nombreux membres de leur propre communauté dans le passé en raison de leurs opinions politiques et idéologiques." [S/6306.]^{9/}

58. En ce qui concerne la question plus générale d'un retour à des conditions normales à Chypre, nous estimons qu'il y a place pour d'autres progrès en dehors de ceux qui pourraient être accomplis sur le plan des mouvements militaires des deux communautés, lesquelles, en tout état de cause, devraient au moins ne pas bouger de leurs positions actuelles, maintenant

^{9/} Ibid.

^{9/} Ibid.

of exploring possible avenues for the peaceful solution of the problem. Freedom of movement on all highways, if necessary under UNFICYP supervision, and a relaxation of the economic restrictions applied against the Turkish community practically in all fields of life and in every sphere of human activity are two areas where UNFICYP efforts should be concentrated. In our view, satisfactory results should be forthcoming from such efforts, if it is considered that restrictions in these areas are more or less being unilaterally applied by one community against the other. The Turkish community has not been lacking in goodwill in this respect. The agreement regarding the opening of the Nicosia-Kyrenia Road is a shining example of this goodwill.

59. The Secretary-General's report shows that it is the Turkish community that continues to be subject to hardships of all kinds. The report is not sparing in its language when it refers to these onerous hardships—unnecessarily minute searches, confiscations, indelicacy in searching, an economy rendered stagnant, people in Kokkina living in caves without water or electricity, and so forth. It is, therefore, quite natural to expect the Greek Cypriots to match the goodwill of the Turkish community and, in a similar gesture, agree to the institution of freedom of movement on other highways and relax its economic restrictions, which, in most cases, have been found to be excessively severe, even according to UNFICYP estimations.

60. A word must be said about the oft-repeated Greek Cypriot allegation that members of the Turkish community are restricted by their own leaders in their movement in the island. The fact that more than 900 Turkish visitors were trapped in Nicosia when the unexpected siege was clamped down upon the city by the Greek Cypriots on 16 April 1965 should suffice to refute that allegation. The Council will also recall the case of Mr. Irfan Suleyman, the Director-General of the Ministry of Labour and Social Insurance, which was adduced by Foreign Minister Kyprianou in support of this false Greek allegation. The members of the Council might wish to know that Mr. Suleyman has been penalized by the Greek Cypriot administration for having spoken the truth and embarrassed Foreign Minister Kyprianou before the Council. He was dismissed from the Government Civil Service when he, like any honourable man, refused to collaborate with the present unlawful Greek Cypriot administration against the legitimate interests of his community. The pressure brought to bear upon Mr. Irfan Suleyman in London by the Greek Cypriot administration is related in a communication circulated in Security Council document S/6402./

que des entretiens bilatéraux ont commencé entre la Grèce et la Turquie en vue d'explorer les voies éventuelles qui mèneraient à une solution pacifique du problème. La liberté de mouvement sur toutes les routes, au besoin sous la surveillance de la Force des Nations Unies, et un adoucissement des restrictions économiques appliquées à la communauté turque pratiquement dans tous les domaines de l'existence et dans toutes les sphères de l'activité humaine sont deux domaines sur lesquels la Force devrait concentrer ses efforts. A notre avis, de tels efforts devraient donner des résultats satisfaisants si l'on considère que les restrictions dans ces domaines proviennent plus ou moins de mesures appliquées unilatéralement par une communauté contre l'autre. La communauté turque n'a pas manqué de bonne volonté à cet égard. L'accord concernant la libre circulation sur la route Nicosie-Kyrenia est un exemple frappant de cette bonne volonté.

59. Le rapport du Secrétaire général montre que c'est la communauté turque qui continue à subir des épreuves de toutes sortes. Le rapport est éloquent quand il fait mention de ces pénibles épreuves — fouilles minutieuses et injustifiées, confiscations, conduite grossière pendant les fouilles, stagnation de l'économie, la population de Kokkina obligée de vivre dans des grottes sans eau et sans électricité, etc. Il est donc tout naturel d'attendre des Chypriotes grecs qu'ils fassent preuve d'autant de bonne volonté que les Chypriotes turcs et que, de leur côté, ils autorisent la libre circulation sur d'autres routes et relâchent leurs restrictions économiques qui, dans la plupart des cas, ont été jugées excessivement sévères, même selon les estimations de la Force des Nations Unies.

60. Il faut dire un mot des allégations, souvent répétées par les Chypriotes grecs, selon lesquelles les déplacements des Chypriotes turcs dans l'île sont limités par leurs propres dirigeants. Le fait que plus de 900 Chypriotes turcs qui s'étaient rendus en ville se sont trouvés immobilisés à Nicosie au moment où les Chypriotes grecs ont imposé un siège inattendu à la ville, le 16 avril 1965, devrait suffire à réfuter ces allégations. Le Conseil se souviendra aussi du cas de M. Irfan Suleyman, directeur général du Ministère du travail et des assurances sociales, que le Ministre des affaires étrangères, M. Kyprianou, a invoqué pour appuyer cette fausse allégation. Les membres du Conseil jugeront peut-être intéressant de savoir que M. Suleyman a été pénalisé par l'Administration chypriote grecque pour avoir dit la vérité et mis le ministre des affaires étrangères Kyprianou dans une situation fâcheuse devant le Conseil. Il a été renvoyé de l'Administration gouvernementale lorsqu'il a, comme n'importe quel homme d'honneur l'aurait fait, refusé de collaborer avec l'administration chypriote grecque illégale et d'aller à l'encontre des intérêts légitimes de sa communauté. Les pressions que l'Administration chypriote grecque a exercées sur M. Irfan Suleyman à Londres sont décrites dans une communication qu'il a adressée au Secrétaire général et qui a été distribuée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/6402./

61. Similar Greek Cypriot allegations about Turkish Cypriot refugees are also false. We have just heard similar allegations this afternoon in the Council. The truth about the refugee situation is that Dr. Küçük, on 5 November 1964, officially suggested to Archbishop Makarios that the Constitutional Government meet at a safe place to consider the resettlement of the refugees as an urgent and exceptional matter. The Greek Cypriots not only did not reply to this proposal but, contrary to their public statements that they would like to see the refugees settled, and in violation of an agreement they had entered into with the Turkish Cypriots for the evacuation of Turkish buildings under their occupation at the suburb of Kaimakli in Nicosia, they have to this day refused to honour their agreement, thereby condemning thousands of the inhabitants of this place to remain as refugees in camps outside Nicosia.

62. To make matters worse, the Greek Cypriots have continued to hamper the importation of relief supplies sent to the island for the use of these refugees. Each time a consignment of these much needed supplies arrives on the island, the representatives of UNFICYP and the International Committee of the Red Cross have to go through considerable red tape in order to persuade the Greek Cypriot authorities to allow their importation and distribution to the needy Turkish citizens of the Republic. The Turkish Government and the Turkish community are grateful to the representatives of the International Red Cross and to UNFICYP, particularly to the Special Representative of the Secretary-General, for their ceaseless and untiring efforts in this humane enterprise. These supplies are being shipped to Cyprus as relief because the people for whom they are destined are not financially in a position to purchase them locally. In spite of this, Greek Cypriots have not been allowing the importation of certain items under the paradoxical excuse that they are available in the local market.

63. It is the sincere hope of the Turkish Government that this next period of UNFICYP presence on the island will be more auspicious for the consolidation of peaceful conditions in Cyprus and for the creation of circumstances under which an agreed solution to the problem can be earnestly pursued and found. However, it is hardly possible for me to pass without mentioning that already in the course of the last few weeks, we have been witnessing the seeds of a very grave crisis being sown in the Greek Cypriot newspapers. Frequent reports appearing in the Greek Cypriot Press have been urging the present Greek Cypriot administration to hold a general election for both the Greek and Turkish communities under a unified electoral roll. The term of office of the President and Vice-President of the Republic as well as of the central Parliament and of the Greek and Turkish communal Chambers are coming to an end in August 1965, and they should be re-elected before the end of July 1965. The Constitution of Cyprus stipulates that general elections shall be held on separate communal electoral rolls. This is the basis of the structure of the Republic of Cyprus and of the partnership of the two communities on which the State itself is built. It is inconceivable for the Turkish

61. Les autres allégations du même genre que les Chypriotes grecs ont formulées contre les réfugiés chypriotes turcs sont également fausses. Le Conseil a entendu de telles allégations cet après-midi. La vérité sur la situation des réfugiés est que M. Küçük a, le 5 novembre 1964, officiellement proposé à l'archevêque Makarios que le gouvernement constitutionnel se réunisse dans un endroit sûr pour envisager la réinstallation des réfugiés en tant que question urgente et exceptionnelle. Non seulement les Chypriotes grecs n'ont pas répondu à cette proposition mais, bien qu'ils aient déclaré publiquement qu'ils aimeraient que les réfugiés soient réinstallés, ils ont refusé d'évacuer les bâtiments turcs qu'ils occupent dans le faubourg de Kaimakli à Nicosie, ainsi qu'ils devaient le faire aux termes d'un accord conclu avec les Chypriotes turcs, condamnant ainsi des milliers d'habitants de Kaimakli à demeurer dans les camps des réfugiés en dehors de Nicosie.

62. Pour aggraver les choses, les Chypriotes grecs continuent à mettre obstacle à l'importation des secours envoyés à Chypre pour aider les réfugiés. Chaque fois qu'un envoi de ces fournitures si nécessaires arrive dans l'île, les représentants de la Force des Nations Unies et le Comité international de la Croix-Rouge doivent effectuer toutes sortes de démarches administratives pour persuader les autorités chypriotes grecques d'accepter que ces articles soient importés et distribués aux Chypriotes turcs qui en ont besoin. Le Gouvernement turc et la communauté turque sont reconnaissants aux représentants de la Croix-Rouge internationale, de la Force des Nations Unies, et en particulier au représentant spécial du Secrétaire général, pour les efforts inlassables qu'ils déploient dans cette œuvre humanitaire. Ces articles sont envoyés à Chypre dans le but de secourir les personnes qui ne peuvent pas se les procurer sur place pour des raisons financières. En dépit de cette situation, les Chypriotes grecs ont interdit l'importation de certains articles en prétextant, paradoxalement, qu'ils sont disponibles sur le marché local.

63. Le Gouvernement turc espère sincèrement que, au cours de la prochaine période du mandat de la Force des Nations Unies, des conditions plus favorables permettront de consolider la paix à Chypre et de créer des conditions qui permettent de chercher et de trouver une solution concertée du problème. Cependant, il m'est difficile de passer sous silence le fait que depuis quelques semaines les signes avant-coureurs d'une crise grave sont apparus dans les journaux chypriotes grecs. Dans de nombreux articles publiés dans ces journaux, il est demandé à l'Administration chypriote grecque d'organiser des élections générales en fondant les communautés grecque et turque en un collège électoral unique. Les mandats du Président et du Vice-Président de la République, ainsi que ceux du Parlement central et des chambres communales grecque et turque, viendront à expiration en août 1965; il faudrait donc que les élections aient lieu avant la fin de juillet 1965. La Constitution de Chypre stipule que pour les élections générales il doit y avoir des collèges électoraux communautaires distincts. C'est la base même de la structure politique chypriote et de l'association des deux communautés, sur laquelle repose l'Etat. Il est inconcevable que les Chypriotes grecs prennent part à une élection dans

Cypriots to take part in any election under an electoral system that will run counter to this basic provision of the Constitution. It is obvious, therefore, that if the Greek Cypriot régime carries such a project into effect, it would indeed be consolidating the irrevocable separation of the two communities in Cyprus, the responsibility for which would rest on its shoulders.

64. The contents of paragraph 187 of the report deserve special attention, because of the prominent position it has been given in the "Observations" section of the report. The so-called disengagement programme, declared unilaterally by Archbishop Makarios on 21 April, cannot, in our view, be taken as a starting point for any return to normal conditions in view of the realities of the present day military situation in the island. In fact, it can hardly be said that there was any actual relaxation of the military grip of the Greek Cypriots over Turkish Cypriot positions, even in the relatively more peaceful 40 per cent area in the south of the island, where the disengagement programme was supposedly put into effect. The contents of paragraphs 51-57 of the report bear this out. It is true that Archbishop Makarios had declared as the herald of a much publicized peace offensive that the Greek Cypriot fortifications in the Paphos, Limasol and Larnaca districts would be dismantled. However, this declaration was in fact never put into effect and the military encirclement of the Turkish Cypriots in these sectors has nowhere been actually relaxed. On the contrary, the danger posed by a limited number of sand bag fortifications, which had been removed ostensibly, was replaced, in a greater degree, by the assignment for permanent duty of mobile armoured patrol units to these areas.

65. Since the outbreak of the hostilities, the Greeks have practically never had to maintain any defensive positions anywhere in the island. With a strong mobile striking force, which they have built up through the illegal importation of all sorts of armaments, they might not feel in need of fixed ground fortifications. Under these circumstances, a reciprocal dismantling of fortifications would inevitably result in the removal of the Turkish Cypriot defensive positions with the consequence that the Turkish Cypriots would be left defenceless and at the mercy of this mobile Greek force supplied with heavy weapons and armaments. In view of the existing imbalance in military personnel and weapons of the two communities, it would be foolhardy for the Turkish Cypriots to think of such mutual disengagement.

66. Real disengagement between the two communities can only be conceived after a balance in military power is first established through disarmament under effective control. As a pre-requisite for such a balance, it would be necessary to reduce the armed personnel and the armaments of the Greek Cypriots to the level existing before their December 1963 attack against the Turkish community.

67. Another important point to be constantly borne in mind in any disengagement programme is the fact that it was the Greek Cypriots who had embarked upon aggression against the Turkish community for the purpose of depriving it of its legitimate rights and that the Turkish Cypriots had to take measures

le cadre d'un système électoral qui irait à l'encontre d'une disposition fondamentale de la Constitution. Il est donc évident que si le régime chypriote grec exécutait ce projet il achèverait de diviser les deux communautés et il devrait assumer l'entière responsabilité de cet état de choses.

64. Le paragraphe 187 du rapport mérite une attention spéciale, du fait de la place importante qui lui a été accordée dans le chapitre du rapport intitulé "Observations". Le prétendu programme de décrochage proclamé unilatéralement par l'archevêque Makarios le 21 avril ne peut, à notre avis, être pris comme point de départ pour un retour à la normale, étant donné la situation militaire dans laquelle l'île se trouve aujourd'hui. En fait, les Chypriotes grecs n'ont pas relâché la pression militaire qu'ils exercent sur les positions chypriotes turques, même dans la zone relativement plus calme — 40 p. 100 au sud de l'île — où le programme de décrochage devait en principe être mis en vigueur. Cela apparaît nettement dans les paragraphes 51 à 57 du rapport. Il est vrai que l'archevêque Makarios s'est fait le héraut d'une offensive de paix menée à grand renfort de publicité, en déclarant que les fortifications chypriotes grecques des districts de Paphos, Limassol et Larnaca seraient démantelées. Mais cette déclaration n'a jamais été suivie d'effet et l'encerclement militaire des Chypriotes turcs dans ce secteur ne s'est relâché en aucun point. Le danger s'est au contraire accru, du fait qu'aux endroits où des fortifications de sacs de sable (en nombre limité) ont été ostensiblement enlevées des unités mobiles blindées ont pris position de manière permanente.

65. Depuis l'ouverture des hostilités, les Grecs n'ont pratiquement jamais eu à maintenir des positions défensives en un endroit quelconque de l'île. Etant donné qu'ils disposent d'une puissante force mobile de frappe, constituée grâce à l'importation illégale de toutes sortes d'armements, ils peuvent se passer de fortifications fixes. Dans ces conditions, un démantèlement réciproque des fortifications entraînerait inévitablement la suppression des positions défensives chypriotes turques et laisserait par conséquent les Chypriotes turcs à la merci de la force mobile grecque, pourvue d'armes lourdes. Etant donné le déséquilibre en personnel militaire et en armes qui existe entre les deux communautés, il serait téméraire de la part des Chypriotes turcs d'envisager un dégage ment de ce genre.

66. Un véritable décrochage ne peut être mené à bien que lorsqu'on sera parvenu à équilibrer la puissance militaire des deux communautés au moyen d'un désarmement effectué sous un contrôle efficace. Pour que cet équilibre soit atteint, il faudrait au préalable que le personnel militaire et l'armement dont disposent les Chypriotes grecs soient ramenés à ce qu'ils étaient avant l'attaque lancée contre la communauté turque en décembre 1963.

67. Un autre élément important qu'il faut constamment avoir présent à l'esprit dans tout programme de décrochage est le fait que ce sont les Chypriotes grecs qui ont lancé une agression contre la communauté turque dans le but de la priver de ses droits légitimes, et que les Chypriotes turcs ont dû prendre des

in legitimate self-defence. Consequently, the restoration of a sense of security and trust on the island can only be accomplished by the provision of firm guarantees that the Turkish community will not be exposed to a renewed aggression in the future.

68. Turkey has always called for an effective role for UNFICYP in the maintenance of peace and order in Cyprus. The positive spirit in which we have always co-operated with the Force bears testimony to our stand in this respect. However, under the conditions at present prevailing in the island, UNFICYP protection and guarantee can only be considered as a supplementary arrangement and not as an alternative to the present defensive set-up of the Turkish Cypriot community.

69. A word of clarification is called for as regards the concluding sentence of the Secretary-General's observations in paragraph 189, which urges talks between the "Cyprus Government" and the leaders of the Turkish Cypriot community. The Turkish Vice-President and the Turkish Cypriot Ministers of Defence, Agriculture and Health, who, together with the President of the Turkish Communal Chamber, form the leadership of the Turkish community of Cyprus, are an inseparable part of the Government of Cyprus. We, therefore, take the recommendation of the Secretary-General to mean that the Government of Cyprus should meet in plenary and discuss problems that normally concern the Government of a State. The Turkish Cypriot leadership has all along been in favour of this and has twice during 1964 made official approaches for the convening of such a meeting of the Government. To our understanding, their position in this respect as well as their proposals still stand valid.

70. Before I terminate my remarks, I would like to express, on behalf of my Government, our sincere thanks to the Secretary-General and his collaborators, to the Commander of the UNFICYP and to the Special Representative of the Secretary-General in Cyprus, as well as to those countries that are contributing to this peace-keeping operation, in human endeavour and financially, for all they have done and are doing for its success.

71. In conclusion, the past terms of the UNFICYP have proved the failure of the Greek Cypriot régime in its persistent attempts to use the peace-keeping force as an instrument in breaking the dogged resistance of the Turkish community to imposed unlawful rule. The present report of the Secretary-General is a gratifying account of that failure. We agree to the prolongation of the mandate of the Force in full confidence that such sinister Greek Cypriot designs will continue to be foiled.

72. The PRESIDENT: I call on the representative of Greece.

73. Mr. LIATIS (Greece): As a newcomer to the Security Council I feel not a little handicapped and embarrassed in the midst of so many expert col-

mesures de légitime défense. Par conséquent, on ne peut rétablir un sentiment de sécurité et de confiance dans l'île que si la communauté turque est fermement assurée qu'elle ne sera pas exposée à de nouvelles agressions à l'avenir.

68. La Turquie a toujours demandé que la Force des Nations Unies joue un rôle effectif dans le maintien de la paix et de l'ordre à Chypre. L'esprit positif dans lequel nous avons toujours coopéré avec la Force montre quelle position nous avons à cet égard. Cependant, étant donné les conditions qui existent actuellement dans l'île, la protection et la garantie de la Force ne peuvent être considérées que comme un arrangement complémentaire, et ne peuvent se substituer au dispositif défensif actuel de la communauté chypriote turque.

69. Un mot d'explication est nécessaire en ce qui concerne la phrase qui conclut les observations du Secrétaire général au paragraphe 189 du rapport. Le Secrétaire général demande instamment que des entretiens aient lieu entre le "Gouvernement de Chypre" et les dirigeants de la communauté chypriote turque. Le Vice-Président chypriote turc et les ministres chypriotes turcs de la défense, de l'agriculture et de la santé, qui, avec le Président de la Chambre de communauté turque, forment le groupe dirigeant de la communauté turque de Chypre, font partie intégrante du Gouvernement de Chypre. Il nous semble donc que la recommandation du Secrétaire général signifie que le Gouvernement de Chypre devrait se réunir en séance plénière et examiner les problèmes qui se posent normalement au gouvernement d'un Etat. Les dirigeants chypriotes turcs ont toujours été en faveur de cette solution et ils ont à deux reprises, au cours de l'année 1964, fait des démarches officielles pour qu'une réunion de ce genre ait lieu. Nous pensons que la position qu'ils ont adoptée et les propositions qu'ils ont formulées demeurent valables.

70. Avant d'en terminer avec mes observations, je voudrais, au nom de mon gouvernement, remercier sincèrement le Secrétaire général et ses collaborateurs, le Commandant de la Force des Nations Unies et le représentant spécial du Secrétaire général à Chypre, ainsi que tous les pays qui participent à l'opération de maintien de la paix, en fournissant des hommes ou de l'argent, pour tout ce qu'ils ont fait et continuent de faire en vue d'assurer le succès de cette opération.

71. Je voudrais souligner en conclusion que les mandats précédents de la Force des Nations Unies ont montré que le régime chypriote grec n'a pas réussi à faire de la Force chargée du maintien de la paix un moyen de briser la résistance opiniâtre que la communauté turque oppose à une domination illégale. Il est satisfaisant de constater cet échec en lisant le rapport du Secrétaire général. Nous sommes en faveur d'une prolongation du mandat de la Force, car nous avons la conviction que ces desseins sinistres des Chypriotes grecs resteront voués à l'échec.

72. Le PRESIDENT: Je donne la parole au représentant de la Grèce.

73. M. LIATIS (Grèce) [traduit de l'anglais]: Je suis un nouveau venu au Conseil de sécurité, et je me sens quelque peu handicapé et embarrassé parmi tant de

leagues, all highly proficient not only in the procedural intricacies of the work of this top-ranking body of our international Organization, but also in the various aspects of the problem of Cyprus.

74. There may, however, be some advantage to a neophyte's position. For one thing, I feel no drawback owing to past unpleasant verbal exchanges and clashes, nor any sense of disappointment engendered thereby. I am thus inclined to be rather optimistic, and, to be quite frank, my optimism stems primarily from my personal recollections of Cyprus, the earliest dating back to the time when I was a senior high school student in Nicosia. And these reminiscences, I must add, make it quite difficult for me to grasp the situation obtaining in that lovely island in the past eighteen months. I often wonder how the things we hear can possibly be true. I keep wondering to what extent certain unfortunate and deplorable incidents have been and are being exaggerated. I am wondering, too, through what sort of fictitious malevolence this untoward situation is still being kept alive, instead of having conditions revert to normalcy, as one would have long expected and wished.

75. To be sure, I have the answers to these queries. But I think I should refrain from setting them forth, as I would not wish to give rise to any lengthy and futile disputation with my old friend and colleague from Turkey, Mr. Orhan Eralp. I shall, therefore, confine myself to such remarks as may be useful and constructive at the present stage of the problem.

76. The Security Council is meeting today in a somewhat better atmosphere and with somewhat more encouraging prospects for the future. Two basic factors have brought about this new outlook.

77. In the first place, the situation in Cyprus shows signs of improvement. Peace and tranquillity have generally prevailed in and around the island during the quarter covered by the latest report of the Secretary-General [S/6426 and Corr.1]. Thanks to the presence of the United Nations Peace-keeping Force and the continued efforts of the Cyprus Government, serious incidents have been circumscribed, tensions are on the decrease, and more or less normal conditions have returned to the greatest part of the island Republic.

78. It is regrettable though that the Turkish-Cypriot leadership has not deemed fit to respond to the Government's pacification offers and measures. Such a positive attitude would have meant a great deal more progress, as indicated in paragraph 102 of the Secretary-General's report and in subsequent paragraphs. This is the more regrettable since it is evident that normalization is not a one-way affair. To patch up a difference and restore confidence, a mutual effort by the opposing sides is required and expected, if both are equally conscious of their respective responsibilities.

79. To give but a striking example, it is indeed strange to note that while, as a rule, the Turkish Cypriots are free to move about in the Government-controlled

collègues qui connaissent si bien les subtilités de procédure que comportent les travaux de cet organe essentiel de notre organisation internationale, et aussi les divers aspects du problème de Chypre.

74. La situation de néophyte peut cependant présenter certains avantages. En particulier, je ne suis pas gêné par le souvenir d'échanges verbaux ou de heurts désagréables, et je ne ressens pas non plus le sentiment de déception qu'ils ont pu créer. Je suis donc enclin à l'optimisme et, pour être tout à fait franc, ce sont surtout les souvenirs personnels que j'ai gardés de Chypre qui m'inspirent cet optimisme; mes souvenirs les plus anciens remontent à l'époque où j'achevais mes études secondaires à Nicosie. Je dois ajouter qu'à cause de ces souvenirs il m'est difficile de me représenter la situation qui existe dans cette île charmante depuis 18 mois. Je me demande souvent comment les choses que nous apprenons peuvent être vraies. Je continue à me demander si certains incidents déplorables qui se sont produits n'ont pas été et ne restent pas exagérés. Je me demande aussi à quelle hypocrisie et à quelle malveillance il faut attribuer le fait que cette situation se prolonge, alors que des conditions normales devraient être rétablies, ainsi qu'on l'espère et qu'on le souhaite depuis longtemps.

75. Je suis sans doute en mesure de répondre à ces questions. Mais je préfère m'abstenir de le faire, car je ne veux pas entamer une controverse longue et futile avec mon vieil ami et collègue M. Orhan Eralp, représentant de la Turquie. Je me contenterai donc de formuler les remarques qui peuvent être utiles et constructives, au stade actuel.

76. Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui dans un climat un peu plus détendu, en un moment où se dessinent des perspectives plus encourageantes. Ce changement est dû à deux facteurs fondamentaux.

77. En premier lieu, on note des signes d'amélioration à Chypre. La paix et la tranquillité ont dans l'ensemble régné dans l'île et autour de l'île au cours du trimestre que vise le dernier rapport du Secrétaire général [S/6426]. La présence de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix et les efforts continus qui ont été déployés par le Gouvernement de Chypre ont permis de limiter le nombre des incidents sérieux, d'atténuer les tensions et de créer des conditions à peu près normales dans la majeure partie de la République de Chypre.

78. Il est cependant regrettable que les dirigeants chypriotes turcs n'aient pas jugé bon de répondre aux offres et aux mesures d'apaisement du gouvernement. Des progrès beaucoup plus considérables auraient été accomplis s'ils avaient adopté cette attitude positive; c'est ce qui apparaît aux paragraphes 102 et suivants du rapport du Secrétaire général. Cela est d'autant plus regrettable que, de toute évidence, la normalisation n'est pas une affaire unilatérale. Un effort mutuel de la part des deux parties est nécessaire pour résoudre un différend et rétablir la confiance; il faut pour cela qu'elles soient l'une et l'autre conscientes de leurs responsabilités respectives.

79. Pour donner un exemple frappant, je ferai remarquer qu'il est étrange qu'en règle générale les Chypriotes turcs soient libres de circuler librement dans

areas, no Greek Cypriot is allowed to enter the Turkish enclaves, unless special permission is secured through UNFICYP and special escort provided by the United Nations Force.

80. Under such queer conditions, it is even more to the credit of the Nicosia Government that it has been able to accomplish as much as it has in the face of persisting adversities and the limitations encountered in the exercise of its authority.

81. The other beneficial factor is an extraneous one, namely the dialogue just initiated between the Governments of Greece and Turkey, and which will cover the whole spectrum of Greek-Turkish relations, including the Cyprus problem. This new Greco-Turkish approach is fully consistent with the findings and recommendations of the United Nations Mediator, who, in the concluding remarks of his report [S/6253 and Corr.1], suggests that a series of meetings be initiated, simultaneously or consecutively, at different levels and among different groups of the parties concerned.

82. I do not intend to discuss Mr. Galo Plaza's report as it lies outside the agenda of this meeting. I cannot, however, let this occasion pass without paying our Mediator a well-deserved tribute for his untiring efforts in investigating, analysing and evaluating the basic elements of the problem, and his courage in stating his conclusions. Irrespective of our reservations on certain of his findings and viewpoints, Mr. Plaza has our deep gratitude and appreciation for his highly conscientious and helpful work, and we maintain full confidence and trust in him.

83. In the spirit of the broad suggestions outlined in his report, the Greek Government, disregarding a series of previous and recent contrarities and frustrations, agreed with the Turkish Government to enter into discussions at the diplomatic level, in order to review all aspects of Greek-Turkish relations which have been adversely affected by the Cyprus crisis.

84. We approach these discussions in all good faith and sincerity and goodwill, and trust that they will pave the way to an improvement of the situation in the whole area and will thus promote our ultimate aim which is to help find a peaceful solution to the Cyprus question.

85. Our policy, as clearly defined on many occasions by my Government, is based on peace and understanding and co-operation. Our earnest desire is to do our best and contribute our utmost towards a final and lasting settlement of the problem which has now been pending before the Council for almost a year and a half. And we hope and trust that with a similar attitude on the part of our Turkish interlocutors, we may well advance more than halfway towards this goal. May I reciprocate, in respect of the Turkish representative's Shakespearian quotation, by reminding him that "All's well that ends well".

les régions placées sous l'autorité du gouvernement, alors qu'aucun Chypriote grec n'est autorisé à pénétrer dans les enclaves turques sans une permission spéciale obtenue par l'intermédiaire de la Force des Nations Unies et sans escorte spéciale fournie par elle.

80. Il est d'autant plus remarquable que le Gouvernement de Nicosie ait pu, dans des conditions aussi étranges, faire tout ce qu'il a fait malgré des difficultés continues et les limitations apportées à l'exercice de son autorité.

81. Le second facteur favorable est un facteur extérieur, à savoir le dialogue que viennent d'engager les Gouvernements grec et turc, et qui doit porter sur l'ensemble des relations des deux pays, y compris le problème de Chypre. Cette initiative nouvelle de la part des deux gouvernements est pleinement conforme aux observations et aux recommandations du Médiateur des Nations Unies qui, dans la conclusion de son rapport [S/6253], suggère qu'une série de réunions soit organisée, de manière simultanée ou consécutive, à différents niveaux et entre différents organes des parties intéressées.

82. Je ne me propose pas d'examiner le rapport de M. Galo Plaza, qui n'entre pas dans le cadre de l'ordre du jour de cette réunion. Je tiens cependant à profiter de cette occasion pour rendre à notre Médiateur un hommage qu'il a mérité par les efforts inlassables qu'il a déployés au cours d'enquêtes, d'analyses et d'évaluations portant sur les éléments fondamentaux du problème, ainsi que par le courage avec lequel il a formulé ses conclusions. Quelles que soient les réserves suscitées par certaines de ses observations et conclusions, la Grèce est profondément reconnaissante à M. Plaza pour ses efforts extrêmement consciencieux et utiles et lui conserve toute sa confiance.

83. Dans l'esprit des suggestions générales qui sont formulées dans le rapport du Médiateur, le Gouvernement grec, oubliant volontairement une série de difficultés et de frustrations récentes ou anciennes, a accepté d'engager des négociations avec le Gouvernement turc au niveau diplomatique, afin d'examiner tous les aspects des relations gréco-turques qui ont souffert de la crise chypriote.

84. Nous abordons ces discussions en toute bonne foi, avec une entière sincérité et remplis de bonne volonté, et nous espérons qu'elles ouvriront la voie à une amélioration de la situation dans la région tout entière et nous permettront ainsi de nous rapprocher de l'objectif final, qui est de parvenir à une solution pacifique de la question de Chypre.

85. Notre politique, qui a été clairement définie en maintes occasions par mon gouvernement, est fondée sur la paix, la compréhension et la coopération. Notre désir le plus sincère est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour apporter une solution définitive et durable au problème dont le Conseil est saisi depuis près d'un an et demi. Nous avons l'espoir et la conviction que, si nos interlocuteurs turcs adoptent une attitude semblable, nous ferons une bonne partie du chemin qui nous reste à parcourir. Pour répondre au représentant turc, qui a cité Shakespeare, puis-je lui rappeler que "tout est bien qui finit bien".

86. As far as the substance of the matter is concerned, it is needless for me to stress that we shall continue to be inspired and guided by the fundamental norms and principles set forth in the United Nations Charter. In the last analysis, this is basically a human problem, which must be dealt with and solved in accordance with those very norms and principles. It is even, I submit, a simple problem if freed from its adventitious and incidental elements.

87. It is this noxious outgrowth which is really complicating matters and renders our task difficult. The essentials are rather simple and easy to tackle, provided one sees them and concentrates on them. May I, with your indulgence, Mr. President, appeal to the members of the Council, as well as to all the Members of our Organization who want to see this matter through, to please concentrate on the real merits of the problem. By so doing, they will be able to offer concrete and valuable assistance to all concerned.

88. The essence of the matter is indeed of paramount importance if we are to reach, as we are anxious to, a viable and lasting solution. Past errors and fallacies are still fresh in our minds to guard us against any impractical, inapplicable and unacceptable concoction which is liable to cause more harm than good. After all, anything devised or worked out as a solution must be acceptable to those primarily concerned, the Cypriots themselves, both Greek and Turkish.

89. The task lying before us—and I now mean all of us, including the Cyprus Government and the Turkish Cypriots—is still a difficult one. A new impulse must be given to pacification and to a comprehensive return to normalcy, and further complementary steps must be taken if the talks in Athens and Ankara are to succeed.

90. On the other hand, it is to be hoped that the leaders of the Turkish Cypriot community will see their way to departing from their present negative and barren position, and establish contacts with their Greek fellow-islanders with a view to holding meetings and discussions with the Government. Such meetings and talks are absolutely essential and should be started as soon as possible. Local problems can best be solved locally, and they will certainly find their solution if animosities and antagonisms are set aside and goodwill and co-operation prevail.

91. The very nature of things renders such a development urgently necessary in Cyprus, and no one needs to be reminded that this is also the normal course of action in democratic experience. Democratic processes usually develop from the bottom upwards and are graphically represented in the form of a pyramid, the apex of which marks the culmination of joint efforts originating from its base. That is what we should all, I am sure, like to see happen in Cyprus soon.

92. All that will require time. On the other hand, from the assessment of latest developments contained

86. En ce qui concerne le fond du problème, il va sans dire que nous continuerons à être inspirés et guidés par les normes et les principes fondamentaux énoncés dans la Charte des Nations Unies. En dernière analyse, il s'agit essentiellement d'un problème humain, qui doit être abordé et résolu conformément à ces normes et à ces principes. Je dirai même que ce problème est simple si on fait abstraction des éléments étrangers et fortuits qui le compliquent.

87. C'est cette accumulation nocive d'éléments étrangers qui complique les choses et rend notre tâche difficile. Le problème fondamental est simple et facile à traiter, à condition qu'on accepte de le voir et qu'on concentre sur lui ses efforts. Je voudrais, avec votre permission, Monsieur le Président, demander aux membres du Conseil ainsi qu'à tous les Membres de notre organisation qui souhaitent voir clair dans cette question de bien vouloir s'en tenir au fond du problème. Ce faisant, ils pourront fournir une aide concrète et précieuse à tous les intéressés.

88. Nous devons attacher une importance primordiale au fond du problème si nous voulons parvenir à une solution durable — et nous le souhaitons tous. Nous avons encore les erreurs et les mensonges du passé suffisamment présents à l'esprit pour éviter une solution artificielle, inapplicable et inacceptable, qui peut faire plus de mal que de bien. Après tout, toute solution élaborée ou mise au point devrait être jugée acceptable par les principaux intéressés, c'est-à-dire par les Chypriotes eux-mêmes, qu'ils soient grecs ou turcs.

89. La tâche qui nous attend — je veux dire qui nous incombe à tous, y compris le Gouvernement de Chypre et les Chypriotes turcs — reste difficile. Un nouvel effort doit être fait dans la voie de la pacification et du retour à la normale, et des mesures complémentaires doivent être prises pour assurer le succès des entretiens d'Athènes et d'Ankara.

90. D'autre part, il faut espérer que les dirigeants de la communauté chypriote turque trouveront le moyen d'abandonner leur attitude présente, qui est négative et stérile, et d'établir des contacts avec leurs compatriotes chypriotes grecs, afin d'ouvrir la voie à des réunions et à des pourparlers avec le gouvernement. De telles réunions et conversations sont absolument indispensables, et elles devraient commencer le plus tôt possible. C'est sur le plan local que les problèmes locaux sont résolus le plus facilement, et des solutions seront certainement trouvées si les animosités et les antagonismes font place à la bonne volonté et à la coopération.

91. La nature même des choses exige qu'une évolution de ce genre se produise de toute urgence à Chypre, et il n'est pas besoin de rappeler que c'est là également la façon normale de procéder dans un système démocratique. Les processus démocratiques évoluent généralement de la base vers le sommet, et ils peuvent être représentés graphiquement sous la forme d'une pyramide dont le sommet marque l'aboutissement des efforts concertés qui partent de la base. Je suis sûr que c'est ce que nous désirons tous voir se produire prochainement à Chypre.

92. Tout cela demandera du temps. D'autre part, d'après l'évaluation des derniers événements que l'on

in the Secretary-General's report it appears that, although peace and tranquillity have generally prevailed in the island, the situation is still precarious and a further extension of the mandate of UNFICYP is indicated. For those reasons and in light of the views, thoughts and prospects I have described, my Government, taking note of the consent already given by the Government of Cyprus, readily concurs in the proposed extension of the mandate of the United Nations Force.

93. It has been the consistent policy of the Greek Government ever since the Cyprus crisis erupted to put its trust in the United Nations. We have actively supported all United Nations initiatives, such as the setting up of the peace-keeping force and the mediation machinery, the appointment of the Secretary-General's Personal Representative, and so forth. In keeping with that policy, my Government has given financial support to UNFICYP in amounts which are far beyond what could be expected from a small country, heavily burdened by the protracted crisis, and greatly exceeding the contribution of another allegedly equally interested, and far wealthier, party.

94. In concluding, I wish to convey my Government's appreciation to the members of the Security Council for their continued interest in the Cyprus problem and their efforts to help the cause of order and peace in the island.

95. I should also like to express once again our gratitude to the Secretary-General for his untiring efforts to implement the resolutions of the Security Council in the interests of international peace and security. In that connexion, warm thanks go to his close collaborators, both here and in Cyprus, who have so ably discharged their difficult and delicate tasks.

96. A particular tribute should, of course, be paid to the international Force in Cyprus and to the countries which have made its establishment and maintenance possible by providing military or police units, logistical support and financial contributions. By their attitude and their deeds, these countries have offered fresh proof of their dedication to the lofty principle of international solidarity. They are accordingly entitled to the gratitude not only of my Government but also, I believe, of all peace-loving nations in the world.

97. Lord CARADON (United Kingdom): For the reasons set out in the Secretary-General's report, my Government accepts the proposal that the Cyprus Force must continue. Subject to the agreement of the other Governments concerned, the United Kingdom Government supports the extension of the mandate. And I am glad to be able to say that if so required we shall continue to provide our contingent at its present strength, and to meet all its costs. Over and above that, we shall make a further voluntary contribution of \$1 million towards the expenses of the Force.

98. We have noted the Secretary-General's proposal that the mandate might on this occasion be extended for six months, until 26 December 1965. If the other

trouve dans le rapport du Secrétaire général, il semble que, bien que dans l'ensemble la paix et la tranquillité aient régné dans l'île, la situation reste précaire et justifie une nouvelle prolongation du mandat de la Force des Nations Unies. Pour cette raison et dans le contexte des idées et des perspectives que je viens de mentionner, mon gouvernement, prenant note du consentement qu'a déjà exprimé le Gouvernement de Chypre, approuve sans réserve la prolongation du mandat de la Force qui a été demandée.

93. Depuis le début de la crise de Chypre, le Gouvernement grec n'a pas cessé de faire confiance à l'Organisation des Nations Unies. Nous avons appuyé activement toutes les initiatives de cette organisation, et notamment la création d'une force chargée du maintien de la paix, la mise en place d'un dispositif de médiation, et la désignation d'un représentant personnel du Secrétaire général. Cette attitude a amené mon gouvernement à fournir à la Force un appui financier très supérieur à celui qu'on pourrait attendre d'un petit pays qui supporte le lourd fardeau d'une crise prolongée, et également très supérieur à la contribution de l'autre partie, qui prétend que la question la touche d'aussi près, et qui est beaucoup plus riche.

94. En conclusion, je tiens à dire aux membres du Conseil que mon gouvernement leur sait gré d'avoir toujours attaché une grande importance au problème de Chypre et d'avoir fait de gros efforts pour rétablir l'ordre et la paix dans l'île.

95. Je tiens également à exprimer une fois de plus notre gratitude au Secrétaire général, qui s'est toujours efforcé de faire appliquer les résolutions du Conseil de sécurité, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales. Nous tenons également à remercier chaleureusement ses proches collaborateurs, qui, à Chypre ou ici même, se sont si bien acquittés de leur tâche difficile et délicate.

96. Il convient, bien entendu, de rendre particulièrement hommage à la Force internationale et aux pays qui ont rendu possibles sa création et son maintien en fournissant des contingents militaires et des unités de police, un appui logistique et des contributions financières. Ces pays ont à nouveau montré, par leur attitude et leurs actes, combien ils étaient attachés au principe élevé de la solidarité internationale. Ils ont donc droit à la reconnaissance de mon gouvernement et aussi, je pense, à celle de toutes les nations éprises de paix.

97. Lord CARADON (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: Pour les raisons exposées dans le rapport du Secrétaire général, mon gouvernement accepte la proposition tendant à maintenir la Force des Nations Unies à Chypre. Sous réserve de l'accord des autres gouvernements intéressés, le Gouvernement britannique est favorable à la prorogation du mandat. Je suis heureux d'informer le Conseil que si cela est nécessaire nous continuerons de maintenir notre contingent à ses effectifs actuels et d'en assurer tous les frais. En outre, nous ferons une nouvelle contribution volontaire d'un million de dollars pour couvrir les dépenses de la Force.

98. Nous avons noté que le Secrétaire général propose au Conseil de proroger de six mois le mandat de la Force des Nations Unies, soit jusqu'au 26 dé-

Governments concerned agree to that, then we too are ready to support it, and in that event our voluntary contribution of \$1 million should be considered to be our initial contribution for the new period.

99. That is the British position in this matter, and that is what the United Kingdom Government is ready to do to help the Secretary-General and the United Nations in carrying out this task. We are here today for a limited but essential purpose. It is not the time to deal with wider issues. But in pledging our further support to the United Nations operation in Cyprus I wish to make two general comments.

100. A final settlement of the Cyprus problem is still to be found. We trust that the United Nations will continue to play an essential part in that urgent quest for understanding and co-operation and peace. We pray that that effort may succeed and that, in the end, Cyprus will emerge from conflict as an example of concord. The complex difficulties, and the serious dangers too, persist; but already it is possible to claim that United Nations action, in pursuance of the unanimous decisions of this Council, has been invaluable.

101. To stand between the living and the dead and stay the plague: that has from ancient times been the duty of leadership. That has been the honourable role of the United Nations in Cyprus. And how well that role has been played. As we see day by day the reports from Cyprus, we see how those serving under the United Nations flag have steadily striven by persuasion and conciliation to keep the precarious peace throughout the island. They have shown outstanding restraint and patience, determination and perseverance, skill and courage. We salute all those participating in this enterprise of international endeavour. They have earned the gratitude and the admiration of us all.

102. If anyone asks what the United Nations can do, if we want an example of how well the United Nations can act to keep the peace, if anyone questions the motives and the capacity of international peace-keeping action, the United Nations Cyprus Force provides the answer.

103. My country is proud to be the first to pledge continued support for this United Nations adventure in peace keeping.

104. The PRESIDENT: The Foreign Minister of Cyprus has asked for the floor for a right of reply. I give him the floor before we proceed to hear the next speaker.

105. Mr. KYPRIANOU (Cyprus): 'I realize how valuable the time of this Council is, otherwise, perhaps, it would have taken hours for me to reply to the statement made by the representative of Turkey because it seems to me that every single line he has uttered requires some correction. He has surpassed his

cembre 1965. Si les autres gouvernements intéressés ne s'y opposent pas, nous sommes également prêts à appuyer cette proposition et, dans ce cas, notre contribution volontaire d'un million de dollars devrait être considérée comme notre première contribution pour cette nouvelle période.

99. Voici donc précisée la proposition du Royaume-Uni en la matière et ce que le Gouvernement britannique est disposé à faire pour aider le Secrétaire général et l'Organisation des Nations Unies à s'acquitter de cette tâche. Le Conseil est réuni aujourd'hui dans un but limité mais essentiel; il ne s'agit pas pour le moment d'aborder des problèmes plus vastes. Toutefois, en communiquant la promesse de mon gouvernement de continuer à appuyer l'Opération des Nations Unies à Chypre, je voudrais faire deux observations d'ordre général.

100. On n'a pas encore trouvé de solution définitive au problème de Chypre. Nous sommes convaincus que les Nations Unies continueront à jouer un rôle essentiel dans cette recherche urgente d'un climat de compréhension, de coopération et de paix. Nous souhaitons que ces efforts aboutissent et que Chypre puisse à l'issue de ce conflit être un exemple de bonne entente. De sérieuses difficultés et de graves dangers demeurent, mais il est possible, d'ores et déjà, d'affirmer que l'action menée par les Nations Unies, en application des décisions unanimes du Conseil, a été des plus fructueuses.

101. S'interposer entre les vivants et les morts et enrayer la peste, tel a été depuis l'antiquité le rôle des chefs. Tel a été le rôle honorable des Nations Unies à Chypre et ce rôle a été rempli de manière admirable. Comme en témoignent les rapports quotidiens qui nous parviennent de Chypre, nous constatons que ceux qui servent sous le drapeau des Nations Unies s'efforcent constamment par la persuasion et la conciliation de maintenir une paix précaire dans l'île. Ils ont fait preuve de modération et de patience, de détermination et de persévérance, d'habileté et de courage. Nous saluons tous ceux qui ont participé à cette entreprise internationale. Ils méritent notre reconnaissance et notre admiration.

102. Si l'on s'interroge sur les possibilités d'action des Nations Unies, si l'on cherche un exemple illustrant le rôle efficace que les Nations Unies peuvent jouer dans le maintien de la paix, si l'on met en doute les raisons et l'utilité des opérations internationales de maintien de la paix, la Force des Nations Unies à Chypre fournit une réponse à toutes ces questions.

103. Mon pays est fier d'être le premier à s'engager à continuer d'appuyer l'action des Nations Unies dans le domaine du maintien de la paix.

104. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Le Ministre des affaires étrangères de Chypre ayant demandé la parole pour exercer son droit de réponse, je la lui donne avant de faire appel à l'orateur suivant.

105. M. KYPRIANOU (Chypre) [traduit de l'anglais]: Si je ne savais combien le temps du Conseil est précieux, ma réponse à la déclaration du représentant de la Turquie serait beaucoup plus longue, car il me semble que chacune des paroles qu'il a prononcées appelle une rectification. Aujourd'hui, le représentant

previous performances. But I shall deal only briefly with certain basic problems which he has touched upon.

106. First, he called the threat of an attack from outside an imaginary threat. The ruins of the previous attacks in August are still there in Cyprus, and they were not imaginary at all. Therefore, I do not think the Turkish representative should try to correct the statement included in the report of the Secretary-General with regard to this.

107. Second, the Turkish representative said that the Turkish Cypriots have never attempted to question the right of UNFICYP to freedom of movement. Then he tried to explain the incident in Nicosia and where the misunderstanding lies. May I quote a paragraph of the report of the Secretary-General which deals with another situation, not in Nicosia, but near the village of Kophinou. I quote:

"... While UNFICYP has been able to keep the camp under surveillance from neighbouring hills, United Nations troops attempting to visit the camp" — that is to say, the Turkish Cypriot camp — "have since March 1965 met with obstruction and threats. In spite of strong protests on a number of occasions and a visit by the Force Commander to Kophinou, during which he was assured that the situation would be remedied, the freedom of movement of the Force has from time to time continued to be impaired in the area." [S/6426, para. 21.]

No further comment is needed on this subject.

108. The Turkish representative took exception to the fact that the Cyprus Government is doing its best to strengthen the defences of the country, but in the light of the experience of the past the least he could do is not to have the audacity to bring such a question before the Council. Then he went on to state, in connexion with this subject, that the responsibility for the defence of the country should not lie alone with the Greek Cypriot leaders; he said that the responsibility is, in his view, a common affair, and that, in part, it lies with the Turkish Cypriot leadership also, that is to say, responsibility with regard to the defence of the country against external attack. But it is very peculiar for the Turkish representative to come here before the Council and indirectly suggest that the responsibility for the defence of Cyprus, in the light of a threat of attack from Turkey, should be given, at least in part, to the agent of Turkey in Cyprus.

109. Third, the Turkish representative spoke of defence fortifications near the village of Mandria. He told us how serious the situation is and how the Turkish village of Mandria is in danger. I can assure you that no Turkish village in Cyprus is in danger. The fortification in that area is purely for defensive purposes. It would not be proper, I think, to say the least, for the Turkish representative to suggest where the defence fortifications should be erected in Cyprus.

110. Fourth, the Turkish representative objected to the idea that the strength of the National Guard in

de la Turquie s'est vraiment surpassé. Cependant, je ne ferai qu'aborder certains des problèmes fondamentaux qu'il a évoqués.

106. Tout d'abord, il a qualifié la menace d'une attaque extérieure de menace imaginaire. Les destructions causées par les attaques précédentes du mois d'août sont encore visibles à Chypre et n'ont rien d'imaginaire. Il est donc tout à fait vain que le représentant de la Turquie essaie d'apporter des rectificatifs à l'exposé que le rapport du Secrétaire général fait de la situation.

107. En deuxième lieu, le représentant de la Turquie a dit que les Chypriotes turcs n'avaient jamais essayé de mettre en doute le droit de la Force des Nations Unies à la liberté de mouvement. Il a ensuite tenté d'expliquer comment s'étaient produits les incidents de Nicosie et pourquoi il y avait eu malentendu. Je me permets de citer un paragraphe du rapport du Secrétaire général ayant trait non pas aux événements de Nicosie, mais à la situation dans la région du village de Kophinou. Ce paragraphe se lit ainsi:

"La Force a pu surveiller le camp depuis les collines avoisinantes, mais les troupes des Nations Unies qui ont essayé d'y pénétrer" — il s'agit du camp chypriote turc — "se sont heurtées depuis mars 1965 à des refus et à des menaces. En dépit de vives protestations élevées à plusieurs occasions et d'une visite du Commandant de la Force à Kophinou, au cours de laquelle il a reçu l'assurance que la situation serait rectifiée, la liberté de mouvement de la Force a continué d'être entravée de temps à autre dans ce secteur." [S/6426, par. 21.]

Tout commentaire serait superflu.

108. Le représentant de la Turquie s'est plaint du fait que le Gouvernement de Chypre prend des mesures pour renforcer les défenses du pays; mais, étant donné les événements passés, il ferait bien de s'abstenir de soulever une telle question devant le Conseil. Il a ensuite déclaré que la responsabilité de la défense du pays ne devrait pas incomber exclusivement aux dirigeants chypriotes grecs, car, à son avis, cette responsabilité de défendre le pays contre toute attaque extérieure devrait être partagée avec les dirigeants chypriotes turcs. Il est vraiment étrange que le représentant de la Turquie suggère implicitement devant le Conseil de sécurité que la responsabilité de la défense de Chypre, au moment où la Turquie fait peser sur l'île la menace d'une attaque, devrait être confiée, du moins en partie, aux agents de la Turquie à Chypre.

109. En troisième lieu, le représentant de la Turquie a parlé des fortifications élevées aux abords du village de Mandria. Il nous a dit combien la situation y est grave et combien le village turc de Mandria est en danger. Je puis vous assurer qu'aucun village turc de Chypre n'est en danger. Les fortifications en question n'ont été élevées qu'à des fins défensives. Il ne sied d'ailleurs guère au représentant de la Turquie d'indiquer où l'on devrait ériger des fortifications à Chypre.

110. En quatrième lieu, le représentant de la Turquie a formulé des objections contre l'augmentation des

Cyprus is increasing, that its effectiveness is increasing, that its operational mobility is improving. He does not like that, Cyprus it seems, in his view, should be left to the mercy of Turkey without any defence. It is the right and the duty of the Government, as I have said on many previous occasions, to strengthen the defence of the country in the light of the danger of an attack—not an imaginary one, but a danger which has been threatened continuously, a danger which may be repeated because in August of last year, as you all remember, we had a violent attack by Turkey with napalm incendiary bombs and other weapons.

111. The Turkish representative spoke of the fortifications and of the disengagement programme of the Government in Cyprus. May I quote what he said: "The so-called disengagement programme declared unilaterally by Archbishop Makarios on 21 April cannot, in our view, be taken as a starting point for any return to normal conditions. ..." Then he went on to say: "However, this declaration was in fact never put into effect and the military encirclement of the Turkish Cypriots in these sectors has nowhere been actually relaxed."

112. As a reply to this statement, I should like to quote from a paragraph in the report of the Secretary-General:

"Following the President's announcement, the majority of National Guard posts were evacuated and dismantled either immediately or within a few days. The Turkish Cypriot leader in the town,—"this was in the case of Larnaca—"unhappily, was unwilling to reciprocate by dismantling any fortified positions around the Turkish Cypriot quarters. ..." (S/6426, para. 50.)

113. If you look at the report of the Secretary-General in connexion with the other two districts, you will see again the same story, that the dismantling took place. But the Turkish representative comes before you and says that all the things that the President has stated, and all the things that we all know have happened in Cyprus, are not true. What is worse, he says, in fact, that what the Secretary-General says in his report is not true.

114. He spoke again of the intention of the Cyprus Government to eliminate "slice by slice"—if I took down his expression correctly—the Turkish life of the island. We repeatedly have stated before this Council that our intention—I do not think it is proper even to comment upon this remark—is to assist as much as possible the Turkish population of Cyprus to live in peace and harmony as they did in the past with their Greek Cypriot compatriots. We are prepared to guarantee human rights in a manner in which I am sure the Turkish Government will not be prepared to do in the case of the minorities in Turkey. We are prepared to have a United Nations presence in Cyprus, a team of observers to look into this problem and have the right to report to the Security Council. This kind of international guarantee I do not think would be acceptable to many countries in the world. Our policy is to prove to the world something in which we believe, something which we

effectifs de la Garde nationale à Chypre, le renforcement de son efficacité et l'amélioration de sa mobilité opérationnelle. Ces mesures lui déplaisent. A son avis, Chypre devrait donc être laissée sans défense à la merci de la Turquie. Mais, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, le gouvernement a le droit et le devoir de renforcer la défense du pays étant donné la menace d'agression, nullement imaginaire, qui pèse continuellement et qui peut se concrétiser à tout moment, car en août 1964, comme chacun s'en souvient, la Turquie a lancé une violente attaque et utilisé des bombes incendiaires au napalm et d'autres armes.

111. Le représentant de la Turquie a parlé des fortifications et du programme de décrochage du Gouvernement de Chypre. Je cite: "Le prétendu programme de décrochage proclamé unilatéralement par l'archevêque Makarios le 21 avril ne peut, à notre avis, être pris comme point de départ pour un retour à la normale..." Il a dit ensuite: "Mais cette déclaration n'a jamais été suivie d'effet et l'encerclement militaire des Chypriotes turcs dans ce secteur ne s'est relâché en aucun point."

112. En réponse à cette déclaration, je citerai un paragraphe du rapport du Secrétaire général:

"A la suite de la déclaration du Président, la majorité des postes de la Garde nationale ont été évacués et démantelés soit immédiatement, soit quelques jours plus tard. Malheureusement, le chef de la communauté chypriote turque de la ville" — il s'agissait de Larnaca — "n'a pas accepté de répondre à ce geste et n'a démantelé aucune des positions fortifiées qui entouraient les quartiers chypriotes turcs..." [S/6426, par. 50.]

113. Si l'on consulte le rapport du Secrétaire général à propos des deux autres districts, on peut voir que le démantèlement a bien eu lieu. Et pourtant le représentant de la Turquie vient dire devant le Conseil que tout ce que le Président a déclaré est inexact, que tous les événements qui se sont effectivement produits à Chypre n'ont pas eu lieu. Et ce qui est plus grave encore, c'est qu'il laisse entendre que le rapport du Secrétaire général déforme les faits.

114. Puis le représentant de la Turquie a de nouveau parlé de l'intention du Gouvernement de Chypre d'éliminer peu à peu toute trace de vie turque dans l'île. Nous avons à maintes reprises déclaré devant le Conseil — et je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'y revenir — notre intention d'aider, dans toute la mesure possible, la population turque de Chypre à vivre en paix et en harmonie avec la population chypriote grecque, comme cela avait été le cas dans le passé. Nous sommes prêts à garantir les droits de l'homme d'une façon que le Gouvernement turc ne serait certainement pas disposé à imiter dans le cas des minorités installées en Turquie. Nous sommes prêts à accepter à Chypre la présence des Nations Unies sous la forme d'une équipe d'observateurs chargés d'étudier ce problème et de faire rapport au Conseil de sécurité. Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de pays au monde qui soient prêts à accepter ce genre de garantie internationale. Notre

believe is right: that Greeks and Turks in Cyprus can and should live together. It is not our policy to prove the contrary: that Greeks and Turks cannot live together and that therefore we are going to try to eliminate the Turks. We are not the ones who are asking for partition, for division. The Turkish Government insists on some form of division or partition. But I will come to that.

115. The Turkish representative tried to put the blame of the Kavazoglou matter upon the shoulders, probably—to be exact in what he said—probably, of the Greek Cypriots. Now, would the Greek Cypriots kill Kavazoglou, who was working hard for co-operation and reconciliation between Greeks and Turks? This man was threatened repeatedly by the terrorist organization of the Turks in Cyprus. We know quite well who the murderers are. It is usual for a cowardly murderer to try to hide himself by putting the blame on somebody else.

116. Mr. Eralp spoke of the freedom of movement of the Turkish Cypriots and alleged that it was restricted. Turkish Cypriots in Cyprus are free to move about. In order to strengthen his position and confirm his argument, he tried to cite as an instance the case of Nicosia, where there was a temporary restriction. But I spoke about that restriction myself before he did. The Turks in Cyprus have freedom of movement. But what about the Greeks? Could the Turkish representative guarantee that if tomorrow morning only five Greek Cypriots were to go into the Turkish sector of Nicosia, they would be safe? Could he guarantee that Government officials would be able to go into the Turkish sector of Nicosia and discharge their functions with regard to land registry and other administrative matters? Could he guarantee that they would be allowed to go into that area? Could he guarantee that any Turkish Cypriot wishing to leave that area could leave it without specific licence from the leaders of the terrorists? I do not think he could guarantee that, nor even allege that it could be done; otherwise, again, it would amount to alleging that the Secretary-General is lying in his report.

117. The representative of Turkey spoke of disarmament, and not simply of disengagement and demilitarization. I do not know whether he has recently attended the meetings of the Disarmament Commission. We are all for disarmament. But would Turkey be prepared to have disarmament? We cannot have disarmament in Cyprus alone. Would Turkey agree to disarm? Furthermore, would Turkey agree to have the United Nations guarantee the integrity of Cyprus, so that no one might attack Cyprus? No further comment is required on that, either.

118. He spoke of the Turkish Cypriot leaders, of Kılıçk and others, as forming part of the legal Government of the country, and, addressing himself to a remark by the Secretary-General, he tried to put this concept into the words of the relevant part of

politique est de prouver au monde que Grecs et Turcs peuvent et doivent vivre ensemble à Chypre, car nous y croyons. Nous n'avons nullement l'intention de démontrer le contraire: c'est-à-dire que les Grecs et les Turcs ne peuvent pas vivre ensemble et que par conséquent nous allons essayer d'éliminer les Turcs. Ce n'est pas nous qui réclamons le partage, mais le Gouvernement turc. Je reviendrai sur cette question.

115. Le représentant de la Turquie a ensuite essayé de faire endosser aux Chypriotes grecs la responsabilité de la mort de Gavazoglou. Mais pourquoi les Chypriotes grecs auraient-ils tué Gavazoglou, qui travaillait avec acharnement à la coopération et à la réconciliation entre les Grecs et les Turcs? Cet homme avait été menacé à diverses reprises par l'organisation terroriste turque de Chypre. Nous savons parfaitement quels sont les responsables de sa mort. Nous savons parfaitement quels sont ceux qui l'ont tué. Il est courant qu'un lâche assassin cherche à se défendre en accusant autrui.

116. M. Eralp a parlé de la liberté de mouvement des Chypriotes grecs et a prétendu qu'elle était restreinte. Les Chypriotes turcs de Chypre peuvent se déplacer librement. A l'appui de ses arguments, le représentant de la Turquie a voulu citer le cas de Nicosie, où des restrictions temporaires ont été imposées, comme je l'ai moi-même indiqué avant lui. Les Turcs de Chypre sont tout à fait libres de se déplacer. Par contre, qu'en est-il des Grecs? Le représentant de la Turquie pourrait-il nous donner l'assurance que si demain matin cinq Chypriotes grecs voulaient se rendre dans le secteur turc de Nicosie ils y seraient en sécurité? Pourrait-il nous donner l'assurance que des fonctionnaires du gouvernement seraient autorisés à se rendre dans le secteur turc de Nicosie pour s'acquitter de leurs fonctions en ce qui concerne le cadastre ou d'autres questions administratives? Pourrait-il nous donner l'assurance que ces personnes pourraient pénétrer dans cette zone? Et pourrait-il nous assurer que tout Chypriote turc désireux de quitter cette zone pourrait le faire sans être muni d'une autorisation délivrée par les chefs terroristes? Je ne pense pas qu'il puisse nous donner ces assurances ni même qu'il puisse prétendre que cela est possible. Sinon, ce serait encore sous-entendre que le rapport du Secrétaire général est inexact.

117. Le représentant de la Turquie a parlé du désarmement, et pas seulement de dégagement ou de démantèlement. J'ignore s'il a récemment assisté aux réunions de la Commission du désarmement. Nous sommes tous en faveur du désarmement. Mais la Turquie est-elle prête à accepter le désarmement? Nous ne pouvons pas être les seuls à désarmer. La Turquie accepterait-elle de désarmer? En outre, la Turquie pourrait-elle accepter que les Nations Unies garantissent l'intégrité de Chypre afin que l'île soit protégée de toute attaque? Ici encore, aucun autre commentaire n'est nécessaire.

118. Le représentant de la Turquie a parlé aussi des dirigeants Chypriotes turcs, de Kılıçk et d'autres, comme s'ils faisaient partie du gouvernement légal du pays et, en se référant à une remarque du Secrétaire général, il a essayé d'en trouver la confirmation

the report. We have dealt with that on many occasions before. Several times we quoted the views of the Secretary-General in this connexion. The views of the Secretary-General in his previous report were quite clear on this matter.

119. "Return to normality" does not mean return to the pre-December 1963 period. A return to normality means a return to normal conditions of life in the country. After all, the Security Council, in its resolution 186 (1964) of 4 March 1964, called for a new solution to the Cyprus problem in accordance with the Charter of the United Nations. So, to be quite clear about that, there is no question of the leaders who have started a rebellion against the State coming back into the Government. That is quite definite.

120. The Turkish representative spoke of the intransigence of the leadership, as he called it, of the Greek Cypriots in Cyprus, and he referred to my speech as a proof of that intransigence. He was speaking in connexion with the possibility of a solution to the Cyprus problem. Now, what did I say? I said that the solution to the Cyprus problem must be based upon the principles of the United Nations Charter, and I said that if the solution of the Cyprus problem is to be a lasting one, it can come about only through the expression of the free will of the people of Cyprus. I do not read any intransigence in that, and I do not believe that anyone else at this table would.

121. Finally, the Turkish representative said that the aim of Archbishop Makarios was clear: it is enosis, and the Turkish Government does not like that. Is it because the Turkish Government does not like the idea of enosis, or is it because the Turkish Government does not like the idea of the union of the whole of Cyprus with Greece? My impression, based upon the most reliable kind of information all through these past eighteen months, is that Turkey would not be against the union of Cyprus with Greece, provided Turkey also gets something out of it.

122. But when we speak of enosis—and we are not attempting to hide anything nor are we afraid to mention anything—we mean that if enosis is the result of the free will of the people of Cyprus as a whole, on the basis of democratic rule accepted everywhere in the world, then enosis is the solution. I do not think that anyone can suggest here that self-determination is good and practical provided that certain solutions are excluded. That is not self-determination.

123. I am sorry to have taken your time, Mr. President, I have tried to be as brief as possible, although long in a way, I could have taken much more of your time, but I value it very much and I shall not take more.

124. In conclusion, I would say that we rely completely on the United Nations. There have been and there are talks going on now between Greece and Turkey. If a result of those talks is a relaxation of tension in the area, such a result would be welcomed by us, if, as a result of those talks, there is an im-

dans un passage pertinent du rapport. Nous avons déjà abordé souvent cette question et cité à plusieurs reprises ce qu'en pense le Secrétaire général. Celui-ci s'est exprimé sans ambiguïté à ce sujet dans son précédent rapport.

119. Le "retour à la normale" ne signifie pas un retour à la situation d'avant le mois de décembre 1963. Un retour à la normale signifie un retour à des conditions de vie normale dans le pays. Dans sa résolution 186 (1964), du 4 mars 1964, le Conseil de sécurité a préconisé pour le problème de Chypre une nouvelle solution conforme à la Charte des Nations Unies. Pour qu'aucune équivoque ne subsiste, je dois dire qu'il n'est pas question que les dirigeants qui ont déclenché une rébellion contre l'Etat soient admis à nouveau au sein du gouvernement. Cela est parfaitement clair.

120. Le représentant de la Turquie s'est élevé contre l'intransigence des dirigeants des Chypriotes grecs à Chypre et il a trouvé dans ma déclaration les preuves de cette intransigence. C'était à propos de la possibilité d'une solution au problème de Chypre. Qu'ai-je dit à ce sujet? J'ai dit que tout règlement du problème de Chypre doit avoir pour fondement les principes de la Charte des Nations Unies, et j'ai ajouté que pour être durable il devra être l'expression de la libre volonté du peuple de Chypre. Je ne vois là aucune intransigence, et je crois que personne à cette table ne pourra en voir.

121. Enfin, le représentant de la Turquie a dit que l'objectif de l'archevêque Makarios était clair, que cet objectif était l'enosis, ce qui déplaît au Gouvernement turc. Est-ce parce que le Gouvernement turc n'accepte pas l'idée même de l'enosis? Ou est-ce parce que le Gouvernement turc n'accepte pas l'idée de l'union de l'ensemble de Chypre à la Grèce? Mon impression, qui se fonde sur les informations les plus sûres recueillies pendant ces derniers 18 mois, est que la Turquie ne serait pas opposée à l'union de Chypre à la Grèce à condition qu'elle en retire quelque bénéfice.

122. Mais lorsque nous parlons d'enosis — et nous n'avons pas peur de mentionner le terme —, nous voulons dire que, si elle est le résultat de la libre volonté du peuple de Chypre tout entier, et que, si elle est fondée sur les normes démocratiques qui sont acceptées partout dans le monde, l'enosis représente bien la solution. Je ne pense pas que qui que ce soit puisse suggérer ici que l'autodétermination est une formule bonne et pratique à condition que certaines solutions soient exclues. Il ne s'agirait plus, alors, d'autodétermination.

123. Je m'excuse d'avoir parlé aussi longuement; je me suis cependant efforcé d'être aussi bref que possible. J'aurais eu encore beaucoup à dire sur cette question, mais je sais combien le temps du Conseil est précieux et je m'en tiendrai là.

124. En conclusion, j'ajouterai que nous faisons entièrement confiance aux Nations Unies. Des pourparlers sont engagés actuellement entre la Grèce et la Turquie. Si ces pourparlers avaient pour effet d'atténuer la tension dans la région, nous nous en féliciterions. Si, à la suite de ces pourparlers, les

provement in the relations between Greece and Turkey, that also will be welcomed by us. But there is one thing that I must state emphatically; and that is that any agreement between them on the solution of the Cyprus problem cannot bind the Government of Cyprus or the people of Cyprus.

125. The PRESIDENT: I give the floor to the representative of Uruguay, the last speaker on my list, who wishes to introduce a draft resolution on behalf of six members of the Council.

126. Mr. VELAZQUEZ (Uruguay) (translated from Spanish): My delegation has made a most careful study of the Secretary-General's report on the United Nations operation in Cyprus for the period 11 March to 10 June 1965 [S/6426 and Corr.1] especially the conclusions and recommendations in chapter VI.

127. We have also listened attentively to the statements just made by the Minister for Foreign Affairs of Cyprus and the representatives of Greece and Turkey. We have also noted the statement by the Foreign Minister of Cyprus that his Government accepts the Secretary-General's suggestion regarding the extension of the mandate of the United Nations Force in Cyprus.

128. After consultation with other members of the Council, the delegations of Bolivia, the Ivory Coast, Jordan, Malaysia and the Netherlands, together with my own delegation, bearing in mind what appears to be the consensus of the Council, have decided to submit the draft resolution which has just been circulated [S/6440].

129. There is very little that need be said in introducing this draft. In meaning and in wording it is similar to the resolutions previously adopted by the Council whenever the question of extending the mandate for the United Nations Force was dealt with.

130. The draft in the preamble takes note of the recommendations in the Secretary-General's report, particularly with regard to the advisability of extending the mandate for a period of six months. Paragraph 184 of the report gives sufficiently clear reasons for granting a longer extension than on previous occasions. I do not think I need add that this represents the maximum time period and that the Council would be extremely gratified if the objectives pursued by the Force were to be attained before the expiry of that period.

131. It also takes note of one particularly important point, namely, the consent of the Government of Cyprus to the continuing presence of UNFICYP in its country's territory.

132. The preamble also repeats the observation in the Secretary-General's report regarding the present situation in the island and the significance of the UNFICYP presence. At the same time, the preamble expresses due appreciation of the Secretary-General's

relations entre la Grèce et la Turquie s'amélioreraient, nous nous en féliciterions également. Mais il y a un point sur lequel je dois particulièrement insister: tout accord qui pourrait être conclu entre la Grèce et la Turquie sur la solution du problème de Chypre ne pourrait lier le Gouvernement ou le peuple de Chypre.

125. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne la parole au dernier orateur inscrit, le représentant de l'Uruguay, qui désire présenter un projet de résolution au nom de six membres du Conseil.

126. M. VELAZQUEZ (Uruguay) [traduit de l'espagnol]: Ma délégation a soigneusement examiné le rapport présenté par le Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre pour la période comprise entre le 11 mars et le 10 juin 1965 [S/6426], et tout particulièrement les conclusions et recommandations contenues au chapitre VI de ce rapport.

127. Nous avons écouté avec une égale attention les déclarations que viennent de faire le Ministre des affaires étrangères de Chypre et les représentants de la Grèce et de la Turquie. De même, nous avons noté, d'après la déclaration du Ministre des affaires étrangères de Chypre, que son gouvernement accepte la proposition faite par le Secrétaire général en ce qui concerne la prorogation du mandat de la Force des Nations Unies à Chypre.

128. Après des consultations avec d'autres membres du Conseil, les délégations de la Bolivie, de la Côte-d'Ivoire, de la Jordanie, de la Malaisie et des Pays-Bas, ainsi que la mienne, tenant compte de ce qui semble être le sentiment général du Conseil, ont décidé de présenter un projet de résolution [S/6440] qui vient d'être distribué.

129. Il me suffira de quelques mots pour présenter ce projet. Ce dernier a été conçu dans les mêmes termes et dans le même esprit que les résolutions précédemment adoptées par le Conseil chaque fois qu'il s'est agi de proroger le mandat de la Force des Nations Unies.

130. Dans le préambule, il est pris note des recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général et, en particulier, de l'opportunité de proroger le mandat pour une durée de six mois. Au paragraphe 184 de son rapport, le Secrétaire général expose avec suffisamment de clarté les raisons pour lesquelles il y a lieu de prolonger la durée de ce mandat pour une période plus longue que celle qui avait été fixée à d'autres occasions. Il va de soi qu'il s'agit d'une durée maximum et que le Conseil serait particulièrement satisfait si les objectifs assignés à la Force pouvaient être atteints avant l'expiration de ce délai.

131. Il est également pris note dans le préambule — et ceci est particulièrement important — du fait que le Gouvernement de Chypre accepte que le stationnement de la Force des Nations Unies sur le territoire de ce pays soit prolongé.

132. De même, il y est fait état des observations contenues dans le rapport du Secrétaire général en ce qui concerne la situation régnant actuellement dans l'île et la signification de la présence de la Force des Nations Unies. Enfin, le Conseil y exprime

efforts in handling the whole problem and of the unselfish action of the countries that have generously given their support to these endeavours. At today's meeting we have heard the United Kingdom representative reaffirm in the same terms the continuation of his Government's support.

133. The operative part of the draft resolution reproduces the corresponding paragraphs of resolution 201 (1965) of the Council. The sponsors have endeavoured to adhere as far as possible to the text approved by the Council and to avoid reference to anything that at this time might give rise to objection or controversy. But, naturally, each of the co-sponsoring delegations reserves its position regarding the substance of the problem and related matters.

134. The countries I have mentioned which are co-sponsoring the draft resolution have done me the honour of authorizing me on their behalf to recommend this text for the Council's approval. A unanimous vote in its favour will be a step towards the solution of the problem, a small step perhaps, but experience has shown that it is only through slow but patient and persevering endeavour that any lasting results can be achieved.

135. The PRESIDENT: The representative of Uruguay has introduced, on behalf of six members of the Council, the draft resolution which is now before us, and he has expressed the hope that that contains the consensus—and, if possible, the unanimous consensus—of the members of the Council. May I ask whether any other member of the Council wishes to speak on the subject of this draft resolution?

136. Mr. FEDORENKO (Union of Soviet Socialist Republics) (translated from Russian): We have just heard statements by Mr. Kyprianou, the Minister for Foreign Affairs of Cyprus, and Mr. Eralp, the representative of Turkey. The views of the United Kingdom delegation have been put before the Security Council, and Mr. Velázquez, the representative of Uruguay, has submitted a draft resolution on this question for the Council's consideration.

137. The position of the Soviet Union on the Cyprus question is known to all. It has been expounded on many occasions in statements by the Soviet Government and its representatives. I should like to say that those statements are still valid.

138. We favour the independence and territorial integrity of the Republic of Cyprus and consider it essential to ensure genuine independence and security for Cyprus. The Soviet Union is convinced that the people of Cyprus, both Greeks and Turks, must themselves settle all their domestic affairs without any external interference. We are in favour of a peaceful solution to the Cyprus question, and we believe that the implementation of the unanimous Security Council resolution 186 (1964) is essential.

sa gratitude au Secrétaire général pour la façon dont il a fait face au problème ainsi que sa gratitude, pour leur action désintéressée, aux pays qui, généreusement, se sont efforcés de faciliter la réalisation des objectifs visés. Je rappellerai à ce propos qu'au cours de notre séance nous avons entendu le représentant du Royaume-Uni nous assurer que son gouvernement continuerait à accorder son aide à l'ONU dans les mêmes conditions qu'auparavant.

133. Le dispositif du projet de résolution reproduit les paragraphes correspondants de la résolution 201 (1965) du Conseil. Les auteurs ont voulu autant que possible s'en tenir au texte qui a déjà reçu l'approbation du Conseil et éviter toute mention qui, à ce stade, pourrait susciter des objections ou des controverses. Cela s'entend évidemment sous réserve de la position respective de chacun des auteurs du projet quant au fond de la question et aux autres éléments en cause.

134. Les pays que j'ai mentionnés et qui présentent conjointement ce projet de résolution m'ont fait l'honneur de m'autoriser à parler en leur nom pour recommander ce texte à l'approbation du Conseil. Un vote unanime représenterait un acte positif sur la voie de la solution du problème; peut-être s'agit-il d'un progrès modeste, mais l'expérience nous enseigne que seuls les efforts patients et persévérants, si modestes soient-ils, portent des fruits durables.

135. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Au nom de six membres du Conseil, le représentant de l'Uruguay a présenté le projet de résolution dont nous sommes saisis; il a exprimé l'espoir que ce texte serait accepté à l'unanimité par les membres du Conseil. Un autre membre du Conseil désire-t-il prendre la parole au sujet de ce projet de résolution?

136. M. FEDORENKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: Nous venons d'entendre la déclaration du Ministre des affaires étrangères de Chypre, M. Kyprianou, ainsi que celle du représentant de la Turquie, M. Eralp. Le Conseil a également entendu le point de vue du Royaume-Uni. Enfin, le représentant de l'Uruguay, M. Velázquez, a soumis à l'examen du Conseil un projet de résolution sur la question qui nous occupe.

137. La position de l'Union soviétique sur la question de Chypre est bien connue. Elle a été exposée à plusieurs reprises dans les déclarations du Gouvernement soviétique et de ses représentants. Permettez-moi de signaler que ces déclarations conservent toute leur force et toute leur valeur.

138. Nous défendons l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Chypre et nous estimons qu'il est indispensable de lui garantir une indépendance réelle et une sécurité véritable. L'Union soviétique est convaincue que le peuple chypriote — Grecs et Turcs — doit régler lui-même ses affaires intérieures sans aucune ingérence étrangère. Nous sommes en faveur d'un règlement pacifique de la question de Chypre, et considérons qu'il faut absolument que soient exécutées les dispositions de la résolution 186 (1964) adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité.

139. The Security Council is today again considering the Cyprus question in connexion with the report by the Secretary-General on the United Nations operation in Cyprus from 11 March to 10 June 1965. We note that since the period during which the United Nations Force is to remain in Cyprus is coming to an end, the Security Council must again take a decision on this matter.

140. The Secretary-General's report contains a recommendation for a further extension of the presence of the United Nations Force, this time for a period of six months.

141. We have just read the draft resolution sponsored by Bolivia, the Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands and Uruguay, which, in particular, proposed that the stationing in Cyprus of the United Nations Force should be extended for an additional period ending 26 December 1965. The draft resolution also reaffirms the Security Council resolution of 4 March 1964 and other decisions of the Council on the Cyprus question.

142. The Soviet Union has no objection to the draft resolution, provided of course that the Government of Cyprus agrees and that the extension of the mandate of the United Nations Force in Cyprus for a period of six months is carried out in accordance with the provisions of the Security Council resolution of 4 March 1964, namely, by maintaining the present functions of the United Nations Force in Cyprus and the present method of financing the Force.

143. In view of the lateness of the hour, I shall not insist on consecutive interpretation.

144. The PRESIDENT: If no other member of the Council wishes to take the floor with regard to the draft resolution, I think we can proceed to the vote at once.

145. If that is agreed, I shall now put to the vote the draft resolution contained in document S/6440, proposed by Bolivia, the Ivory Coast, Jordan, Malaysia, the Netherlands and Uruguay.

A vote was taken by show of hands.

The draft resolution was adopted unanimously.^{8/}

146. The PRESIDENT: I now give the floor to the representative of the United States in explanation of vote.

147. Mr. YOST (United States of America): I wish merely to make a brief comment. My delegation is pleased that we have been able to deal expeditiously today with the extension of the mandate of the United Nations Force in Cyprus. We owe this to the sponsors of the resolution just adopted, who have acted in timely fashion to express what is clearly the sentiment of the entire Council. We are also indebted today to the principal parties to the Cyprus question for their willingness to accept the Secretary-General's recommendation that the mandate of the Force be extended for a period of six months rather than three.

139. Le Conseil de sécurité examine de nouveau aujourd'hui la question de Chypre, étant saisi du rapport du Secrétaire général de l'ONU sur l'Opération des Nations Unies à Chypre pour la période du 11 mars au 10 juin 1965. Il faut souligner que, le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre venant à expiration, le Conseil de sécurité devra donc prendre une nouvelle décision à ce sujet.

140. Dans son rapport, le Secrétaire général recommande de proroger de nouveau le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre, mais cette fois pour six mois.

141. Nous venons de prendre connaissance d'un projet de résolution présenté en commun par la Bolivie, la Côte-d'Ivoire, la Jordanie, la Malaisie, les Pays-Bas et l'Uruguay, qui propose, en particulier, de prolonger d'une période supplémentaire, prenant fin le 26 décembre 1965, le stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies. Il réaffirme aussi la résolution du Conseil de sécurité du 4 mars 1964, ainsi que les autres résolutions relatives à la question de Chypre.

142. L'Union soviétique n'a rien contre le projet en question, à condition, bien entendu, que le Gouvernement de Chypre y souscrive, et que la prolongation d'une période de six mois du stationnement à Chypre de la Force des Nations Unies s'effectue conformément aux dispositions de la résolution adoptée par le Conseil de sécurité le 4 mars 1964, c'est-à-dire en conservant les fonctions et les modalités de financement actuelles de la Force des Nations Unies à Chypre.

143. Etant donné l'heure tardive, la délégation soviétique n'insistera pas sur l'interprétation consécutive de son intervention dans les autres langues.

144. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Si aucun autre membre du Conseil ne désire prendre la parole au sujet du projet de résolution, nous pourrions procéder immédiatement au vote.

145. S'il n'y a pas d'objections, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution [S/6440] présenté par la Bolivie, la Côte-d'Ivoire, la Jordanie, la Malaisie, les Pays-Bas et l'Uruguay.

Il est procédé au vote à main levée.

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.^{8/}

146. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Je donne maintenant la parole au représentant des Etats-Unis pour une explication de vote.

147. M. YOST (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Je voudrais simplement faire un bref commentaire. Ma délégation se félicite que le Conseil ait pu traiter rapidement aujourd'hui la question de la prorogation du mandat de la Force des Nations Unies à Chypre. Nous le devons aux efforts des auteurs de la résolution, qui ont agi en temps opportun pour exprimer le sentiment unanime du Conseil. Nous sommes également reconnaissants aux parties directement intéressées à la question de Chypre, qui ont bien voulu accepter la recommandation du Secrétaire général demandant une prorogation du mandat de la Force pour une période de six mois plutôt que de trois.

^{8/} See resolution 206 (1965).

^{8/} Voir la résolution 206 (1965).

148. My delegation believes that the major merit for the effectiveness of the United Nations Force in Cyprus, on which our action is based, belongs to the Secretary-General; his Special Representative in Cyprus, Ambassador Bernardes; General Thimayya, Commander of the United Nations Force, and the Force itself. The skill and perseverance of the units under the command of General Thimayya have been demonstrated on many occasions and, I am happy to see, have won the respect and support of the parties to the dispute and of the entire Council. We continue to be most grateful to the States which have made these units available to the United Nations. The Secretary-General, with the assistance of his able representative on the island and his staff, both here and there, has provided us with another excellent report, which has given us an opportunity to understand better the situation on the island and has provided the basis for the prompt action taken today.

149. As in the past, my Government is willing to contribute to the support of the United Nations Force in Cyprus at approximately the level of our previous contributions. We hope that the countries which have generously contributed to the maintenance of this Force in the past will likewise continue to do so and will be joined by others which also wish to demonstrate their support of United Nations peace-keeping.

150. The PRESIDENT: As no one else wishes to speak, we have now concluded the discussion of this item on our agenda.

The meeting rose at 6.05 p.m.

148. Ma délégation estime que si l'action de la Force des Nations Unies à Chypre est efficace le mérite en revient surtout au Secrétaire général, à son représentant spécial à Chypre, Monsieur l'ambassadeur Bernardes, au général Thimayya, commandant de la Force des Nations Unies et à la Force elle-même. Les unités qui se trouvent sous les ordres du général Thimayya ont maintes fois montré leur compétence et leur persévérance et ont gagné, comme je suis heureux de le constater, le respect et l'appui des parties au différend et du Conseil tout entier. Nous sommes très reconnaissants aux Etats qui ont mis ces unités à la disposition des Nations Unies. Le Secrétaire général, avec l'aide de son éminent représentant à Chypre, de son personnel, aussi bien là-bas qu'ici, nous a fourni un nouveau rapport excellent qui nous a permis de mieux comprendre la situation dans l'île et de prendre en connaissance de cause une décision rapide.

149. Comme par le passé, mon gouvernement est prêt à contribuer au maintien de la Force des Nations Unies à Chypre et à faire un versement sensiblement égal à nos précédentes contributions. Nous espérons que les pays qui ont généreusement contribué au maintien de la Force dans le passé continueront à le faire et que d'autres pays qui voudraient aussi marquer leur appui aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies pourront s'associer à eux.

150. Le PRESIDENT (traduit de l'anglais): Puisque aucun autre membre du Conseil ne désire reprendre la parole, l'examen de ce point de l'ordre du jour est terminé.

La séance est levée à 18 h 5.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.